

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS .. \$5.00
UNION POSTALE .. \$8.00

Edition Hebdomadaire

CANADA .. \$1.00
ETATS-UNIS .. \$1.50
UNION POSTALE .. \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

HIER ET AUJOURD'HUI

UN PEU D'HISTOIRE

La Patrie, poursuivant l'insidieuse campagne par laquelle on prétend rejeter sur les chefs et les collaborateurs de la résistance francocratienne la responsabilité de la crise qui va s'aggravant, disait hier encore :

"Avant l'agitation violente des derniers mois, nos compatriotes d'Ontario pouvaient compter sur l'appui des politiciens les mieux disposés des deux partis. Il eut été facile de s'entendre et de faire disparaître sans bruit les griefs les plus graves."

Donc l'attitude actuelle des gouvernants ontariens est la résultante de la campagne de ces "derniers mois". Donc les victimes n'ont pas su profiter de la bonne volonté des "politiciens les mieux disposés des deux partis".

Pour juger de la valeur de cette affirmation — et des conclusions qui en jailliraient tout naturellement — on n'a qu'à rapprocher de quelques textes de la Patrie, vieux d'une dizaine de mois, antérieurs donc à la campagne de ces "derniers mois".

Le 20 juin dernier, 1914, la Patrie citait, entre autres, cette phrase du Mail, le principal organe conservateur de Toronto, qui ne diffère guère de ses derniers articles et qui ne témoigne sûrement pas d'une bienveillance extrême envers les notres : "Il (M. Rowell) constatera toutefois que ses efforts insidieux pour ravir à la langue anglaise son droit acquis d'être la SEULE langue admise dans cette province causera un profond ressentiment parmi la masse des électeurs."

Voilà pour le grand organe conservateur, censé refléter la pensée des chefs du parti. Désireux de compléter son dossier, la Patrie citait ensuite un texte de M. Rowell qu'elle commentait ainsi :

"Cette déclaration de M. Rowell n'a-t-elle pas tout l'air de vouloir dire qu'il ne faut pas étranger la langue française, mais qu'il faut seulement la laisser mourir en faisant en sorte qu'elle ne soit pas enseignée à l'école?"

"Quoi qu'il en soit, nos compatriotes qui pacent la question de la langue française au-dessus de toute autre considération politique, se sentent SUREMENT EMBARRASSES POUR DECOUVRIR DANS QUEL PARTI SE TROUVENT ACTUELLEMENT LEURS VRAIS AMIS."

Quelle que fût la justesse de ses commentaires, il est évident que la Patrie n'était pas alors très fixée sur l'identité des "politiciens les mieux disposés des deux partis", qui auraient rendu si facile la disparition des "griefs les plus graves".

Elle ne l'était vraisemblablement pas davantage trois jours plus tard, le 23 juin, puisqu'elle disait : "Et pour la minorité française de la province voisine, il n'est pas rassurant de voir le débordement de fanatisme qui s'exhibe en ce moment non seulement dans les petites feuilles sectaires, mais EGALEMENT DANS LES GRANDS JOURNAUX DE TORONTO, CEUX QUI SONT CENSES REFLETER L'OPINION ET LA DIRIGER..." Si nous en jugeons par le ton de la presse anglaise de l'Ontario, EN GENERAL, la minorité française NE COMPTE PAS BEAUCOUP D'AMIS PARMI L'ELEMENT ANGLAIS." Tout son espoir paraissait se résumer à ceci : "Mais on peut aussi penser que la population anglaise de la province ne partage pas les vues de ses organes. Il n'est pas possible, en effet, que la majorité de nos concitoyens de la province voisine répondent à la tolérance que nous exerçons dans Québec envers la minorité en donnant libre cours chez eux aux préjugés, à l'intolérance et au fanatisme."

Cela, c'était une sorte de vœu, que n'appuyait aucun texte. Mais sur les manifestations publiques, sur le témoignage des journaux qu'elle invoque aujourd'hui, la Patrie n'hésitait point. Elle en concluait que nos compatriotes "se sentent sûrement embarrassés pour découvrir dans quel parti se trouvent actuellement leurs vrais amis" et que "la minorité française ne compte pas beaucoup d'amis parmi l'élément anglais." — La campagne de ces "derniers mois" n'a pas dû alors leur en faire perdre beaucoup, conclura peut-être à son tour le "lecteur exclusif", s'il a quelque mémoire.

La vérité, c'est que la campagne de ces derniers mois n'a été entreprise qu'après l'échec de toute une série de négociations que M. Charon, président de l'Association d'Education, a racontées au Monument National, en décembre; elle n'a été entreprise qu'après l'échec de négociations officielles et officieuses auxquelles ont participé certains des hommes les plus en vue du parti conservateur. Et c'est parce qu'elle suivait ces échecs qu'elle a recueilli dans tous les milieux de si précieux appuis.

Nous ne laisserons point créer de légende qui tendrait à ruiner ou à discréditer les hommes qui ont simplement réclamé et défendu leur droit de vivre.

Omer HEROUX.

LA ROUMANIE ET LA GUERRE

La presse européenne et les dépêches entretiennent quotidiennement l'impression que la Roumanie va bientôt se porter contre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. On a même été jusqu'à fixer le jour et l'heure où l'armée roumaine devait engager les hostilités. Rien n'a encore bougé de ce côté, cependant, et cette inertie a le don d'impatienter la presse russe, qui se montre peu tendre pour la Roumanie depuis quelque temps. Elle a cru s'apercevoir que le gouvernement roumain reste très éloigné d'une intervention active et que seules les opérations en cours sur le front oriental détermineront la Roumanie soit à prendre définitivement parti, soit à trouver des raisons à de nouveaux attermolements. Certains journaux parlent même avec amertume de la défection roumaine. "On fera bien de songer, à Bucarest, écrit le Rousskoï Slovo, que les Alliés n'ont pas l'intention de tirer les marrons du feu pour les autres."

"Il suffit d'un ralentissement dans le succès des armes russes, constatent avec aigreur les Dierie, russia Viedomosti, pour faire taire les russophiles et rendre loquaces les amis de l'Autriche; il suffira d'une nouvelle avance russe pour qu'on change de ton. Mais les paroles de la Roumanie ne se transformeront en actes que quand l'ennemi sera à terre."

Le Notod Vremia dit, sur le même ton : "La propagande allemande n'a pas pu vaincre le peuple roumain, mais elle a réussi à obscurcir les vues de la diplomatie roumaine..." Aussi devons-nous compter exclusivement sur nos propres forces et considérer la Roumanie comme une unité non indifférente mais négative, et les Rou-

maines, malgré nos regrets, comme des non-amis."

Au cours d'un article que publie la Revue hebdomadaire, M. René Moulin, à qui nous empruntons ces citations, trouve que la presse russe a la dent un peu dure; que l'attitude de la Roumanie ne justifie pas entièrement l'anathème qu'on lui jette. Au risque de paraître crédule jusqu'à la naïveté, l'auteur continue à croire encore à l'intervention roumaine.

Néanmoins, M. Moulin présente comme les plus éminents protagonistes de la neutralité M. Marghiloman, chef actuel du parti conservateur roumain; M. Carp, ancien président du conseil, qui, à vrai dire, serait même partisan d'une collaboration active aux côtés des Autrichiens; enfin le sénateur Argétoyanu. Les sympathies anciennes et avérées de ces trois hommes d'Etat, dit-il, leurs affirmations récentes, ne peuvent laisser aucun doute sur l'état d'esprit qui les anime et sur la politique qu'ils pratiqueraient s'ils venaient à reprendre le pouvoir. Les déclarations nettes, catégoriques, sans ambages qu'ils ont faites récemment à la presse austro-hongroise ont une autorité telle qu'on ne saurait les passer sous silence.

Ainsi M. Marghiloman a déclaré, dans une interview au journal hongrois A. Nap, que l'Allemagne a prouvé, dans cette guerre, son impuissance supérieure; qu'il serait à souhaiter que les Hongrois adoptassent une attitude plus loyale à l'égard des Roumains de Transylvanie, étant donné l'attachement que les Roumains du royaume hongrois témoignent à la Hongrie et à la dynastie. Enfin M. Marghiloman, en exprimant ses regrets que l'armée austro-hongroise eût été chas-

sée de la Serbie, assura que cette retraite n'aurait aucune répercussion sur le résultat définitif de la guerre.

M. Carp, au fameux conseil de Couronné, tenu à Bucarest au début de la guerre et qui devait décider quelle serait l'attitude du gouvernement roumain dans le conflit, fut le seul à demander que la Roumanie prêtât son concours à l'Autriche. Il a exprimé à un journal hongrois de Budapest, l'Az Est, son opinion sur la neutralité roumaine. Il ne croit pas que la Roumanie puisse persister jusqu'à la fin de la grande guerre dans cette neutralité.

"Si nous examinons la situation actuelle avec toutes ses agitations et toutes ses déclamations, dit-il, un fait demeure indiscutable: notre indépendance dépend de deux points: du delta du Danube et de la libre utilisation des Dardanelles. Comme vous le savez, jadis la Roumanie et la Bukovine ont fait partie de la Moldavie. La Transylvanie n'a jamais appartenu à la Roumanie, bien que des Roumains y vivent et bien qu'il soit du devoir de chaque nation de réunir tous les frères de la même race."

"Pour le moment, nous ne pouvons pas penser à la Transylvanie. Je ne dis pas qu'il en sera de même dans cinquante ou cent ans. Qui peut savoir comment nous envisagerons plus tard nos rapports avec l'étranger?"

"Nous devons, cependant, reconnaître que toute notre vie économique d'Etat et privée est alimentée par les capitaux allemands et austro-hongrois. Notre monde commercial a besoin de crédit à long terme; tandis que le fabricant anglais ou français n'accorde le crédit que pour un mois ou deux, les fabricants allemands et austro-hongrois l'accordent pour un an."

"Enfin, quelle que soit la situation, notre décision définitive sera influencée par la force des faits à laquelle nous ne pouvons nous opposer. Je connais les Allemands et la force de volonté nationale dont ils sont pénétrés, et j'espère sans conteste qu'ils vaincront. Les Français ne peuvent pas résister à cette volonté de fer, tandis que les Anglais seront finalement paralysés à cause du bien-être auquel ils sont habitués et dont ils ne peuvent pas se priver."

Suivant le Pester Lloyd, M. Carp aurait ainsi précisé sa pensée : "A Bucarest, la situation est caractérisée par un courant double; d'un côté, la rue suggestionnée qui rêve de la Transylvanie; de l'autre, le camp des hommes sérieux, qui ont des visées du côté de la Bessarabie, cette province arabe, il y a cent ans, au corps de la Roumanie et qui compte une population roumaine d'un million et demi. Moi, personnellement, je me range du côté du second groupe, puisque, à mon avis, la reprise de la Bessarabie constitue un intérêt de premier ordre pour la Roumanie..." Dans une brochure récente, M. Brătianu, frère du président du Conseil, soutient une opinion analogue.

Enfin M. Argétoyanu, sénateur du Dol, fils de l'ancien ministre de la guerre et lui-même personnalité marquante du parti conservateur, a fait ses confidences à la Neue Freie Press.

"J'estime être exactement informé, non seulement des intentions de mon parti, mais encore de celles du gouvernement, dit-il. Dans la question de la politique étrangère de la Roumanie, il n'y a, à l'heure qu'il est, aucune divergence de vues entre les deux grands partis politiques, les conservateurs parmi lesquels j'ai l'honneur de compter et les libéraux actuellement au pouvoir."

"En bien, le point de vue, partagé par tous les milieux, est que la neutralité de la Roumanie doit être maintenue usque ad finem."

L'honorable sénateur reconnaît qu'il y a en Roumanie une presse et une catégorie de public très excités contre l'Autriche-Hongrie et contre l'Allemagne, et qui subissent la pression d'une agitation puissante. Mais cette propagande turbulente, qui provoque à l'étranger aussi certaines impressions fausses, n'exerce aucune influence sur le gouvernement." Et il conclut en résumant : "L'Autriche-Hongrie, j'en ai la certitude, n'a aucunement à s'inquiéter en ce qui concerne la Roumanie, de même que, selon toutes probabilités, à mon avis, elle n'a pas à s'inquiéter, en ce qui concerne l'Italie aussi."

Malgré ces citations, cependant, en dépit des déclarations des uns et des hésitations des autres, M. René Moulin déclare, à la garde, de l'intervention roumaine, une confiance robuste. "Il y a quelque chose de plus fort que la pusillanimité, la subtilité ou la cécité des hommes politiques, dit-il; il y a le désir irrésistible de tout un peuple. Il y a, comme Gabrielle d'Annunzio le proclamait l'autre jour, il y a le rythme invincible de la nécessité." A cet égard, les conservateurs devront se résigner. L'ajout même qu'ils feront bien de se résigner sans trop tarder. Aujourd'hui, encore, l'abstention peut être une tactique habile. Demain, elle serait une faute. Cette faute, malgré tous les conseils de la prudence qu'il prodigue, paraît-il, autour de lui, je doute que M. Brătianu, pilote avisé de la nation roumaine, accepte de la commettre et d'assumer devant l'histoire une aussi lourde responsabilité. M. Take Ionesco l'a dit très crûment : "Il est inadmissible qu'un peuple qui veut réaliser son idéal, qui se respecte lui-même, laisse les autres combattre et périr à la fin pour recueillir le butin de la nation roumaine, les champs de bataille. Ce serait une grande naïveté. Des calculs pareils ne réussissent jamais. Aussi, nous ne resterons pas les bras croisés à considérer les événements qui se déroulent devant nous, événements

sans pareils jusqu'à présent dans l'histoire, pour venir à la fin quéter aux vainqueurs quels qu'ils soient."

Aussi, le chef du parti conservateur-démocrate n'est pas moins affirmatif que les amis de l'Allemagne. Il estime l'intervention indispensable à l'avenir de son pays. A quel événement donnera-t-il raison?

Uldéric TREMBLAY.

A PROPOS DE PILOTES

Nous recevons de M. J. A. Bernier, apprenti pilote de Québec, deux lettres en réponse à un entrefilet de la "Gazette" reproduit par la "Patrie" à propos des changements apportés au service du pilotage, qui mettent celui-ci sous la direction du ministre de la marine.

L'entrefilet de la "Gazette" disait qu'à l'avenir on exigerait des apprentis pilotes l'expérience de la navigation en haute mer, qui aurait pour résultat de procurer plus de connaissances de la navigation générale, par conséquent, de diminuer le nombre des accidents sur le fleuve et ainsi de diminuer le tarif des assurances.

M. Bernier répond que si l'expérience de la navigation océanique est nécessaire à la compétence du pilote sur le St-Laurent, il n'est pas nécessaire de substituer l'autorité du ministre à celle de la corporation des pilotes, attendu que l'apprenti pilote ne pouvait obtenir de certificat qu'après un service de sept années, dont deux ans consacrés à la navigation en haute mer.

Aspirant au certificat de compétence, je suis, dit-il, apprenti depuis le 8 mars 1908. J'ai fait durant cette période 228 voyages sur le St-Laurent et en plus, j'ai navigué deux ans sur l'Atlantique Nord et Sud, le Pacifique, la Méditerranée, la mer Baltique, l'Océan Indien, la mer du Nord, etc.

L'on voit que la réponse de M. Bernier est péremptoire. Et son cas doit être celui de tous les apprentis pilotes. Il faudra donc trouver autre chose pour établir de façon indiscutable que la plupart des accidents maritimes sur le fleuve sont dus à l'incompétence des pilotes.

M. Bernier ajoute que ce n'est pas la navigation océanique ou des mers étrangères qui renseigne beaucoup l'apprenti sur les variations de courants et les écueils de Saint-Laurent; en quoi il nous semble avoir raison.

Cette manie d'attribuer aux pilotes tout ce qui arrive de fâcheux sur le Saint-Laurent, qui a toujours été injuste, devient à la longue ridicule. La navigation du Saint-Laurent par les vaisseaux océaniques s'étend de Montréal à Belle Isle par le Nord et Cap Ray par le Sud, mais la responsabilité des pilotes fait à la Pointe-au-Père. Or, la moitié au moins des collisions, la moitié des échouages arrivent plus bas que cette zone; c'est après avoir débarqué son pilote que l'"Empress of Ireland", par exemple, a été coulé par un charbonnier l'an dernier.

Quant aux accidents qui arrivent en amont de Rimouski, naturellement la première pensée est toujours d'en jeter la responsabilité sur le pilote. Seulement, les enquêtes et même les jugements ne convainquent pas toujours le public du bien fondé de cette opinion.

Et pour croire que les pilotes seuls sont responsables du tarif élevé des assurances maritimes par la route du Saint-Laurent, il nous faudrait d'autres arguments que ceux qu'on a invoqués jusqu'à présent. Les compagnies qui, sans donner d'ordres formels, voient d'un meilleur oeil les pilotes qui font de la vitesse, qu'à les abimer lorsqu'ils leur arrivent malheur, sont pour le moins aussi responsables, bien que l'opinion publique les exonère plus facilement.

Du reste, les faits démontrent que les assurances maritimes comme les assurances-feu haussent beaucoup plus facilement qu'elles ne diminuent leur tarif. Il est indéniable que tous les éléments de danger de la route du Saint-Laurent, ont été considérablement diminués depuis une vingtaine d'années; et les compagnies d'assurances sont-elles moins exigeantes?

Jean DUMONT.

LES REMONTES CANADIENNES

Dans vingt ou trente ans, ceux qui feuilleteront les comptes rendus officiels de la commission des comptes publics canadiens, en 1915, y trouveront une mine de renseignements et de documents sur la guerre, dans certains cas, en temps de guerre, dans un pays où l'on fait tant de loyalisme.

Hier, par exemple, cette commission a entendu une déposition fantastique, de la part d'un maquignon de la Nouvelle-Ecosse. On se rappelle que, dans cette province, un député qui ne connaissait rien aux chevaux s'est chargé de surveiller et de diriger l'achat de 400 bêtes pour le service canadien des remontes. D'autres, aussi ignorants que lui sur ce point, ont dirigé des achats analogues, avec un succès énorme pour les vendeurs, si l'on en croit la déposition du témoin Harvey, à l'une des dernières séances de cette commission. Harvey avait vendu aux acheteurs du ministère des rosses prises d'épaves, aux membres malades, "qui remuaient tout juste" ("crawling up") et qui étaient très âgés. Un vieux cheval, d'abord payé \$10 et dont il devint possesseur, après qu'il eût changé de propriétaire cinq

ou six fois en quelques jours, et qu'il revendit, dix minutes après l'achat, le témoin dépose : "C'était aux acheteurs à examiner les bêtes, ils ne l'ont pas bien fait et pour ma part, je ne leur ai fait aucune fausse représentation". Poussé au pied du mur par un député qui lui demande : "Ne savez-vous pas que des vies d'hommes pouvaient dépendre de la vigueur de ces chevaux?" il riposte à la normande : "Oui, mais je savais que ça ne serait pas pour longtemps". De fait, ces rosses n'ont jamais pu servir de remontes.

D'autres témoins déposent qu'à la foire où le ministère de la milice acheta ses remontes, dans cette région, il y avait des chevaux de 20 et de 25 ans, visiblement bons tout au plus à l'équarissage et que les acheteurs ont acceptés tout de même et payés bon prix.

Des fermiers, rendus à la foire avec des chevaux de bonne qualité, ont refusé de vendre ceux-ci et ont envoyé chercher des animaux de rebut sur leurs terres et les ont vendus à l'Etat. Une bête, dont le propriétaire devait se défaire, en la tuant, parce qu'elle était hors d'âge, a rapporté \$150 au maquignon qui l'avait achetée \$50 et la revendue aux acheteurs du service des remontes. Le même témoin juré qu'un cheval, refusé par les représentants du gouvernement anglais, au temps de la guerre sud-africaine, — il y a quelque 17 ou 18 ans, — s'est vendu, l'autre dernier, aux agents du service canadien des remontes; ils n'ont fait aucune difficulté pour l'accepter, ce se fût-ils.

Il résulte de ces dépositions fantastiques, révélatrices d'un état de choses incroyable, tant au point de vue de la malhonnêteté des vendeurs que de l'incompétence des acheteurs, que des vétérinaires et des inspecteurs chargés d'agir pour le compte du ministère de la milice, dans les Provinces Maritimes, ont rempli leur mandat d'une façon scandaleuse et que l'Etat a acheté par leur entremise plusieurs montures qui ne valaient rien, et les a payées un gros prix.

Aux scandales des bêtes militaires, des jumelles, des pansements d'urgence, à bien d'autres encore inconnus du public et que le "Devoir" a déjà dénoncé, il y a cinq ou six mois déjà, il convient d'ajouter celui des remontes, révélateur d'une corruption, d'une ignorance et d'un manque de sens moral absolus, chez ceux qui y ont été parties.

Tratement, on dépense bien nos \$150,000,000 !

Georges PELLETIER.

NUMEROS DU DEVOIR

Ceux de nos amis qui ne gardent pas la série du Devoir, ou qui auraient des numéros en double, nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir tout ceux des numéros suivants dont ils peuvent disposer :

1910—Nos 55, 144 et 166.
1911—Toute la série depuis le No 140 au No 306 inclusivement.
1912—Nos 23, 207 et 277.
1913—Nos 7, 13, 40, 110, 114, 115, 121, 122, 124, 155, 167, 193, 203, 208, 224, 230, 232, 238, 261, 267, 296, 298, 301.
Aussi, le Nationaliste du 22 mars 1914.

POURSUITES DU JUGE PELLETIER

RECLAMATION CONTRE LE "HERALD" ET LE "SOLEIL"

Québec, 8.—M. le juge L. P. Pelletier a pris, hier, deux poursuites pour libelle, au montant de \$1,000 chacune, l'une contre le "Herald" de cette ville, et l'autre contre le "Herald" de Montréal, pour les articles publiés par ces journaux en rapport avec la transaction de l'hôtel Carlsberg, laquelle le nom de M. Pelletier a été mêlé. Il est probable que d'autres poursuites vont être prises à Montréal.

LE FRANÇAIS A JAMAIS BANNI ?

Toronto, 7.—W. Prendergast, de l'Ecole Normale de Toronto a déclaré, aujourd'hui, devant le département d'entraînement pédagogique de la "Ontario Educational Association", au cours d'une conférence, sur les "développements d'une jeune nation", qu'il y a peu de sentiment britannique dans Québec, sauf chez quelques chefs, et que toute la dispute bilingue est une agitation dans le but de faire passer le français avant l'anglais dans le programme d'instruction. C'est, dit-il, les Français qui combattent la langue anglaise.

M. Prendergast remonte aux concessions faites aux Français en 1763, et les qualifie de trop libérales. En matière de langue, le traitement donné aux Français a toujours été libéral depuis. Les Canadiens-français qui habitent l'Ontario n'apprécient pas les avantages qui leur sont faits, et "il n'y aurait pas de quoi être surpris si le ministère de l'Instruction irrité au-delà des bornes de la patience par l'insolence persistante du parti (sic) Bourassa-Laverne, décidait dans l'avenir rapproché qu'aucun autre langage que l'anglais ne sera enseigné dans les Ecoles élémentaires d'Ontario et que le français ne sera même pas une langue que les élèves pourront étudier au choix."

LETTRE D'OTTAWA

ON HÂTE LE TRAVAIL

Ottawa, 7 avril.

Rien n'est plus facile, ces jours-ci, que d'exercer le métier de courrieur parlementaire à Ottawa : il n'y a qu'à s'habiller à se trouver à quatre endroits à la fois et à ne rien perdre de ce qui s'y dit. C'est ainsi qu'aujourd'hui il fallait être, en même temps à la Chambre, au Sénat, "aux boîtes", qui déclinent visiblement, et aux "Comptes publics", qui ont décroché la palme, aujourd'hui, au point de vue de l'intérêt. Mais procédons par ordre.

En Chambre, journée insignifiante à part, ce matin, l'incident de Cornwall, dont le "Devoir" a parlé, ce soir. Dans l'après-midi, reprise du filandeur débat sur l'invalidation d'élections, ou l'on répète "in placablement des arguments usés et ressassés". A noter cependant une courte discussion sur une proposition de M. Edmond Proulx, le laborieux député de Prescott, qui donne à nombre de ses collègues l'exemple de l'assiduité et de l'attention à la plupart des questions débattues. M. Proulx voulait qu'il ne fût pas permis à un député d'être actionnaire d'une compagnie quelconque ayant des relations d'affaires avec le gouvernement.

L'intention de M. Proulx est excellente, mais on s'est accordé à la trouver extrême. Il avait cité le cas de M. Stanfield, député de Colchester, associé d'une maison de confection, qui a fourni récemment des sous-vêtements aux soldats des contingents. M. Stanfield a répondu séance tenante qu'il n'a pas à rougir de cette transaction, flatteuse pour l'industrie canadienne en général, en ce que ses produits ont été trouvés par les experts au moins égaux en qualité, aux produits anglais de même nature. Il a été secondé par Sir Wilfrid; celui-ci rappelle certains cas inoffensifs qui ont cependant amené la déqualification de députés concernés, la loi étant déjà d'une sévérité plus que suffisante. Sir Robert Borden déclare qu'une loi de ce genre aurait le mauvais effet d'éloigner de la politique active un grand nombre d'hommes hautement qualifiés pour les fonctions publiques. M. Casgrain a parlé dans le même sens, et M. Oliver a ajouté que dans notre pays, où tout le monde travaille pour gagner sa vie, on ne peut trouver, comme en Angleterre, une classe d'hommes publics pouvant se contenter de la seule allocation parlementaire. M. Doherty a prononcé l'éloge de la loi actuelle et suggéré à M. Proulx de retirer sa motion, ce que celui-ci a fait de bonne grâce, non sans demander au gouvernement s'il donnerait, en échange, la promesse de ne pas faire les élections avant la prochaine session. Cette tentative de chantage pour rire n'a pas obtenu de réponse officielle, mais n'a pas manqué d'amuser la Chambre un instant.

Pendant ce temps, le Sénat étudiait au milieu des sursauts d'une visible mauvaise humeur la question du taux d'intérêt accordé par les banques aux dépôts du public. Il est curieux de constater que les assemblées ont l'humeur changeante; aujourd'hui, il n'y a pas à se caicher, le Sénat l'avait bellement et guerrière; on dirait que les vénéralistes législateurs partagent la hâte générale de proroger au plus vite, et leur impatience s'est manifestée cet après-midi sur le dos des banques, qui ont été valeureusement défendues, du reste, par MM. Bêique et Edwards.

Le sénateur Power, d'Halifax, a répété et résumé les griefs classiques de ceux qui voudraient que les banques accordent à leurs déposants un intérêt presque aussi élevé que celui qu'elles exigent des emprunteurs. M. Bêique, qui est, comme l'on sait, l'un des principaux directeurs d'une grande banque canadienne-française, lui a donné la réplique en quelques phrases marquées au coin de l'expérience et d'un jugement exercé. "On reproche aux banques d'être prospères, dit-il, mais n'est-ce pas leur prospérité est en même temps celle du pays tout entier? N'est-ce pas vrai que de la solidité de nos banques dépend la sécurité des épargnes de notre peuple? Quel plus grand malheur pour un grand nombre de personnes que la chute d'une banque? Il faut donc rendre justice à nos institutions de crédit, et se réjouir de leur prospérité, au lieu de la critiquer." M. Bêique donne ensuite certains éclaircissements sur la régie interne des établissements de crédit, mentionnant le fait qu'il ne leur est pas possible de faire fructifier la totalité des sommes qu'on leur confie, à cause de la nécessité de garder toujours en mains de forts montants destinés aux mouvements de fonds quotidiens. Comme M. Edwards le répétait plus tard, il ne faut pas oublier, non plus, le personnel nombreux qu'emploient les banques et les fortes dépenses auxquelles elles sont assujetties.

On aurait pu répondre, il est vrai, que nos banques ne se ruinent pas à payer des salaires exorbitants à leurs employés. Il est de notoriété publique, en effet, que les employés de banque, et même les gérants de succursales, ne sont pas payés raisonnablement; si l'on tient compte des exigences de leur situation sociale, comme de l'augmentation incessante du coût de la vie. Il ne manque pas de gens pour dire qu'un jeune homme ne saurait mieux faire que d'entrer

dans une banque au sortir de ses études commerciales, mais qu'il doit en sortir sept à huit ans plus tard lorsqu'il lui devient nécessaire de gagner sa vie. Il profitera alors de l'expérience variée qu'il y aura puisée, et pourra espérer autre chose, dans ses rêves les plus fantastiques, qu'une grérance à douze ou treize cents dollars sur ses vieux jours, abstraction faite, bien entendu, de toute idée de pension, malgré certaines apparences annuelles, trop souvent illusoires. En résumé, n'ayons pas peur de dire tout haut ce qui se dit partout à voix basse: du dernier des "juniors" au premier des officiers supérieurs, nos banques devraient monter d'environ un tiers, à tout le moins de 25 pour cent leurs échelles de salaires. Il n'y a rien de glorieux à proclamer des dividendes de huit, dix ou douze pour cent, lorsque des gérants de dix ou douze années de service efficace ne gagnent pas mille dollars par année, et ainsi de suite pour tous les employés.

Puisque nous parlons des banques, et que la Chambre nous laisse aujourd'hui quelque loisir, nous serions-il permis de toucher en passant à une autre question délicate? Il s'agit des relations de nos banques avec les Caisses populaires fondées un peu partout par l'excellent M. Desjardins.

Car il existe une question des banques et des caisses. En bien des endroits, ces deux institutions, qui devraient fraterniser et s'aider mutuellement en ont plutôt des relations difficiles. Les Caisses populaires ont droit à la vie, et sont appelées à rendre au pays et à la race des services précieux et prolongés. D'autre part, les banques, les canadiennes-françaises surtout, rendent des services inappréciables aux individus comme à la communauté. Il ne manque pas d'industries, de paroisses, de régions entières qui doivent à leurs succursales de banques une proportion considérable de leur développement économique. Il y aurait tout un volume à écrire sur les services inappréciables rendus au pays par tel ou tel gérant de banque à l'esprit patriotique et large, comme il s'en est rencontré, il en rencontrera un grand nombre. Les deux institutions sont également utiles, nécessaires, et peuvent prospérer côte à côte et dans une paisible fraternité, pourvu qu'on y mette de part et d'autre de la bonne volonté. Pour nous résumer, ou plutôt pour résumer la pensée des personnes nombreuses qui nous ont exposé les deux côtés de la question, nous dirons que le plus grand bienfait qu'on puisse faire aux Canadiens-français à l'époque actuelle, c'est d'établir une Caisse populaire dans chaque paroisse; mais pas de concurrence à la banque, et que les deux grandissent côte à côte en s'entraîdant mutuellement. Coopératives, voilà la seule formule qui puisse assurer le développement des services précieux qu'elles sont appelées à rendre à notre race, qui n'est pas déjà trop riche, et qui est loin d'être assez économe.

Le comité des Comptes publics a entendu aujourd'hui le fameux colonel McBain, de Valcartier, dont M. Sam Hughes avait fait en Chambre, au commencement de la session actuelle, un si verbeux éloge. "Le colonel McBain, dont l'ancêtre a combattu sur les Plaines d'Abraham, le colonel McBain, qui est riche, le colonel McBain qui est philanthrope, le colonel McBain, qui nous a offert gratuitement ses services..."

L'histoire a changé aujourd'hui; en effet, le noble colonel a déclaré ce matin qu'il recevait une commission de 5 pour cent sur les achats de terrain dont il avait été chargé à Valcartier par son ami le ministre de la Milice. Or, comme ces achats se sont élevés à environ \$260,000, la dite commission s'élève donc au joli denier de quinze mille dollars environ, dont il faut déduire environ \$3,000 pour dépenses incidentes. Pressé de questions par M. German et M. Kyte, le témoin, qui est du reste un homme habile et cultivé, raconte que lorsqu'il se mit à vouloir acheter les terrains nécessaires aux projets secrets du gouvernement, il s'aperçut que la nouvelle avait transpiré, et que la plupart des propriétaires concernés avaient déjà disposé de leurs terres par des préemptions qu'ils avaient consenties à un M. John D. Duchêne, de Québec. Le témoin produit des documents en question, dont il donne lecture, non sans de vives escarmouches entre lui et M. German. Une atmosphère de bataille a régné tout l'après-midi dans ce comité, dont un grand nombre de députés savaient les phases avec attention. Plusieurs témoins de Valcartier sont arrivés, sous la conduite de leur député au provincial, M. Cyr, F. Delage.

Au Sénat, M. Belcourt a déclaré ne pas vouloir prendre part au débat sur la question franco-ontarienne, vu qu'il ne peut rendre publics maintenant les arguments dont il devra se servir plus tard devant les tribunaux. Et comme il était six heures, M. Daniels a proposé l'ajournement.

Ernest BILODEAU

CHAMBRE DE COMMERCE

L'IMPOT DU FEU

Conférence de M. Léon Lorrain, secrétaire adjoint de la Chambre, donnée hier après-midi.

A l'assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce, hier après-midi, M. Léon Lorrain, secrétaire adjoint de la Chambre, a fait une conférence sur "l'impôt du feu". Nous reproduisons ci-dessous la majeure partie de cette conférence. Le chef Tremblay, de la brigade des incendies, invité spécialement, assistait à l'assemblée. Le chef a félicité M. Lorrain de son travail et il a exprimé le vœu que la Chambre de Commerce œuvre à son tour, une campagne pour la prévention des incendies. "Les incendies criminels sont nombreux, dit-il, surtout à Montréal et la faute est imputable aux compagnies d'assurances et à notre législation qui est défectueuse sur ce point". D'après des statistiques qu'il a lui-même compilées, M. Tremblay déclare que les compagnies d'assurances perçoivent annuellement cinq millions de primes et que la moyenne des pertes payées par elles à la suite d'incendie n'est que de douze cent mille dollars par année. Les compagnies devraient être tenues de publier au moins tous les six mois le rapport des primes perçues et le montant des pertes payées; le public saurait alors à quoi s'en tenir.

Voici la conférence prononcée par M. Lorrain:

CONFERENCE DE M. LORRAIN

"L'incendie fait plus de ravages au Canada que dans n'importe quel autre pays du monde, sauf, bien entendu, dans les parties de l'Europe où la "kultur" germanique présente ses pompes à pétrole.

Malgré toutes les raisons que l'on pourrait trouver pour expliquer cet état de choses, je ne crois pas que l'on puisse le justifier, et il serait indigne des Canadiens de le considérer comme irrémédiable.

Nous avons perdu par le feu, en 1914, environ \$66.633 par jour.

C'est beaucoup, et ce n'est pas tout. Quand une propriété est détruite, il faut la remplacer. Ce sont les compagnies d'assurance qui y pourvoient, mais sans doute sans doute les compagnies d'assurance ne produisent pas; elles ne font qu'administrer les fonds que leur fournissent, sous forme de primes, les assurés. Or, afin de faire leurs frais d'administration, de payer leurs dividendes et de maintenir leurs fonds de réserve, indispensable à la sécurité des assurés, les compagnies d'assurance sont obligées de proportionner leur taux au montant des pertes qu'elles sont appelées à payer.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

À Montréal, le service des incendies, y compris celui des avertisseurs, a comporté, en 1913, une dépense de \$781.916, pour ne rien dire d'une somme de \$47.072, affectée à des travaux pour améliorer le service.

De là, l'énorme différence entre les primes d'assurance-feu à Montréal et dans d'autres villes et d'autres pays. Et ce n'est pas encore tout ce que paye le contribuable canadien. Plus les pertes causées par le feu sont élevées, plus la protection contre l'incendie doit être grande, plus elle est coûteuse, par conséquent.

Ainsi, une situation digne de pitié accuse que la protection contre l'incendie nous coûte annuellement, à nous autres Canadiens, \$1.06 par habitant, alors que dans 45 villes européennes, cette moyenne n'est que de 22 sous.

PAS D'ALUN



LES BOTTES

ON AURAIT PU LES REPARER

TELE EST LA DECLARATION FAITE DEVANT LE COMITE D'ENQUETE PAR LES EXPERTS EN CHAUSSURES.

Ottawa, 8. — Le fait saillant de la dernière séance publique du comité d'enquête des bottes militaires est la déclaration des experts en chaussures, que la plus grande partie des bottes condamnées par les comités de régiments, était réparable, et qu'environ cent bottes étaient en parfait état.

Le comité prépare son rapport qui sera prêt dans un jour ou deux.

M. H. W. Brown, directeur des contrats, a expliqué au comité comment le nom de Charles E. Slater a été ajouté à la liste du patronage sur recommandation du secrétaire au ministre contenue dans une lettre privée.

MM. John A. Hoar et Magloire Côté, experts en fabrication de bottes, ont aussi présenté leur rapport, hier. Ils ont examiné 1,713 bottes, dont 1,448 étaient réparables et 265 hors de service. Chaque vingt-cinquième paire a été ouverte et 71 ont été trouvées qui n'étaient pas conformes au modèle fourni. Certains parties de la tige étaient en ces derniers cas plus légères que celle du modèle. Dans bien des cas, les semelles seulement étaient usées. Règle générale, disent les experts, les bottes étaient de bonne qualité. Une botte avait un talon en pulpe de cuir et neuf possédaient des talons en cuir mou tanné au chène.

M. Hoar a coupé devant le comité une des bottes échantillons du gouvernement qu'il a dit être une excellente botte, mais un manufacturier ne saurait ce qu'il y a dedans sans la couper aussi.

Le comité a trouvé que la réponse de l'officier d'ordonnance de Winnipeg, à qui l'on demandait sur quelle autorisation avaient été achetées les bottes provenant des marchands de gros était insuffisante et que la question méritait une réponse exacte.

Cela a terminé l'audition de la preuve.

LA PAROISSE DE S.-SAUVEUR

IL EST DE NOUVEAU QUESTION DE LA DIVISER

Québec, 8. — Il est de nouveau question que la paroisse de Saint-Sauveur desservie par les RR. PP. Oblats et qui comprend plus de 18,000 âmes va être bientôt divisée. La nouvelle paroisse comprendrait la partie communément appelée: "le terrain Bédard" et environ 6,000 âmes. On lui donnerait le nom de "Sainte-Croix de la tempérance" en commémoration des immenses bienfaits de la tempérance à Saint-Sauveur. Interrogé à ce sujet, un membre du clergé bien au courant a déclaré que ce changement ne se fera pas maintenant mais qu'il est possible qu'on en vienne à cela.

EMIGRE MEURTIER

UN GARÇONNET DE 14 ANS TENAIT D'ASSASSINER UNE SEPTUAGENAIRE A RIVERFIELD.

Howick, Qué., 8. — Un jeune émigré anglais, Ernest Penfold, âgé de 14 ans, et adopté par M. Robert Kerr, fermier de Riverfield, a commis un attentat horrible vendredi dernier.

Le garçonnet a essayé de tuer Mme Mary Wark, belle-mère de M. Kerr, avec une hache, et lui infligea une profonde blessure au côté gauche du cou. Son état est précaire. Après son forfait, Penfold tenta de s'empoisonner avec du vert de Paris.

La cause du crime serait un ordre de la vieille femme qui voulait donner une corvée au précoce criminel. La victime est âgée de 77 ans.

Le juge de paix de Howick a signé un mandat d'arrestation contre le magistrat de police de Valleyfield aujourd'hui.

POUR METTRE FIN A LA GUERRE

New-York, 8. — Le secrétaire Ernest Bohm, de la "Central Federation", disait hier que certains mineurs étaient en train de soulever une grève à laquelle participeraient les 20,000,000 d'ouvriers unionistes du monde entier, en vue d'arrêter la guerre européenne.

Une assemblée sera tenue lundi prochain, dans le but de choisir les héros et les racoleurs qui devront mettre le feu aux machines sur les continents. Les sénateurs Robert La Follette et Samuel Gompers espèrent beaucoup de ce mouvement.

SWOBODA EN COUR MARTIALE

Le Havre, 8. — Le procès intenté à Raymond Swoboda, très responsable de l'incendie de la "Touraine", a été soumis à la juridiction du tribunal militaire, le prévenu étant accusé d'espionnage aussi bien que de crime d'incendie.

FAITS-MONTREAL

ACCIDENT D'AUTO

VOULANT EVITER UNE COLLISION, UN CHAUFFEUR FAIT CAPOTER SA MACHINE ET PROJETTE LES OCCUPANTS SUR LA CHAUSSEE. — QUATRE BLESSES.

Un sérieux accident d'automobile survint, hier soir, à 11 heures 50, à cause des blessures mortelles à un nommé W. S. Cardin, 30 ans, et mis en réel danger la vie des trois autres voyageurs qui s'y trouvaient.

Voulant éviter une collision avec une machine qui lui faisait face, coin des rues Saint-Hubert et Dorchester, M. Cardin fil devant la sienne, mais il filait à une trop grande allure pour tourner aussi prestement: l'auto montra le flanc gauche au trottoir et roula. Le chauffeur fut projeté sur le pavé d'où on le releva la tête couverte de sang.

Quant à ses compagnons, Emile Lévesque, de la rue Logan, Beaudry et un troisième dont on ignore le nom, ils se plaignent de blessures douloureuses mais sans conséquences.

L'ambulance transporta Cardin à l'hôpital Général. Les médecins constatèrent une fracture du crâne. Son état est critique.

C'EST LA FAUTE A... L'ALCOOL

L'Italien Carmini Bissini, accusé de tentative de meurtre sur la personne du policier Lavoie, a déclaré hier au magistrat de police, qu'il n'a pas eu connaissance de l'ave-taire, ayant festoyé trop abondamment le jour de l'incident. Il a protesté de son innocence.

CHINOIS CONDMANNE

Le recorder Sempé a condamné hier après-midi, le Chinois Hing Suey, 26 Lagacheitière Ouest, à \$50 d'amende ou 3 mois de prison pour avoir tenu une fumerie d'opium.

SERVICE DESORGANISE

Une lourde drague à vapeur appartenant à l'entrepreneur Kenlen s'est enfoncée hier soir, sur la voie ferrée, rue Sainte-Catherine Ouest, en face de l'édifice de la M.A.A.

Les tramways du circuit Sainte-Catherine sont obligés de monter la rue Sherbrooke tandis que ceux du circuit Windsor la descendent jusqu'à l'avenue Green. Il faudra tout un jour de travail pour réparer les dégâts.

CHUTE DOULOUREUSE

Un autre ouvrier, a été grièvement blessé, hier après-midi, en faisant une chute de quinze pieds du bord du canal Lachine dans le lit sec. C'est un nommé William Whitford, 31 ans, domicilié au 85 de la rue des Seigneurs. Il est actuellement sous les soins des médecins de l'hôpital Général, qui ont opéré la fracture de la jambe luxée.

LES SUITES D'UNE NOCE

Un incendie prit naissance, la nuit dernière, dans un logement vacant de la rue Notre-Dame Ouest, au No 2854, et se propagea à deux maisons du voisinage, jetant de nombreuses familles polonoises sur le pavé. Il est tout probable que le feu débuta dans une salle de logis inoccupé où la colonie avait fait la noce lundi dernier, et répandu de la paille pour la sieste. Les hommes de la division de l'ouest tentèrent de défendre contre le progrès des flammes les maisons contiguës au No 2854, et réussirent à épargner des dommages trop grands.

LA SOCIÉTÉ SAINT-PATRICE

M. LE DR W. J. KENNEDY ABANDONNE LA PRESIDENCE.

Après un terme de deux ans comme président de la société Saint-Patrice, le Dr Walter J. Kennedy a refusé la candidature qui lui était offerte de nouveau, à l'assemblée générale de la société tenue hier soir dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne.

M. E. McQuirk a été unanimement choisi comme son successeur.

Les autres officiers élus sont: l'abbé Gerald McShane, chapelain; M. le recorder Sempé, vice-président; F. J. Laverty, 2ème vice-président; T. P. Tansey, secrétaire; E. Tansey, assistant-secrétaire; W. E. Durock, trésorier; P. Lloyd, maréchal; E. Curry, assistant-maréchal.

Font partie du conseil d'administration: MM. P. F. McCaffry, E. R. Gunning, C. F. Smith, F. Casey, J. Rogers, H. McLaughlin, J. P. Heffernan, M. A. Phelan, E. Quinn, E. J. Quinn, J. O'Brien, W. Tracey, Fitzjames E. Browne, M. H. O'Connor, Leo Ryan, Alex. McGarr, M. Hughes, W. J. Hayes, M. D. Carroll, R. J. Byrne, et Dr F. J. Duckett.

M. F. R. PERRY A NEW-YORK

M. F. R. Perry, agent général du service des voyageurs du Pacifique Canadien, à Vancouver, vient d'être nommé à l'agence de New-York rendue vacante par la nomination de M. W. Snell au poste de feu M. W. Stitt à Montréal.

M. Perry naquit en 1874 et entra au service du C. P. R. à Boston en 1896. Nommé agent de district à Saint-Jean, N. B., en 1904, il retourna à Boston en 1906 et y devint agent général en 1913.

TERRIBLE ACCIDENT

Québec, 8. — Un enfant de deux ans, Roméo Grégoire, fils de M. Gaudin, a été tué, à la suite d'un terrible accident, par un train de marchandises qui l'a écrasé.

MAISON A VENDRE

Coin Marie-Anne et Chambord. Maison à deux logis, cuisine, commerce de boucher établi depuis 18 ans. S'adresser à J.-B.-A. Payne, 646 Marie-Anne Est.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal.

JARDINIER

On demande un jardinier habitant dans le quartier Mont-Royal (Côté de Neiges), pour cultiver un terrain situé dans son quartier, d'une superficie de 125 000 pieds carrés. S'adresser par lettre à J. N. C. Boile Postale 750, Montréal.

ORGANISTE

On demande à Boucherville un organiste, connaissant le chant grégorien. S'adresser à M. le curé.

À LOUER

A LOUER Rue Mance, 2389. — Bas de maison, 6 appartements modernes. S'adresser à M. Trudeau, 1158, Saint-Via-teur.

A LOUER

Pourquoi payer si cher de loyer, tant de chauffage, tant d'éclairage? Évitez toutes ces dépenses. Louez un magasin, prix modique, bien chauffé, bien éclairé. Obenez renseignements concernant: Magasin Comptoir Mutuel, 2104 rue Saint-Laurent.

BUREAUX A LOUER

71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de place, aura aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

ETAGE A LOUER

Quatre appartements et chambre de bain, chauffés et éclairés. S'adresser 1414, Saint-Denis.

FLAT A LOUER

785 SAINT-DENIS. — Magnifique plain-pied, 35 pieds de front, fini moderne, très convenable pour médecin et dentiste. Prix réduit. S'adresser à M. Arcand, 945B Saint-Denis.

ON DEMANDE A LOUER

JE VEUX LOUER UNE MAISON DE CAMPAGNE

Je cherche une maison de campagne en bon ordre, bien meublée, près de l'eau et de la gare, autour de Montréal, 45 minutes au plus. Six ou sept pièces, loyer modéré. Ecrire détails et indiquer localité et prix à Casier 35, le Devoir.

ON DEMANDE A LOUER

Je désire louer une maison de huit pièces environ, de préférence avec cour, sur rue tranquille. S'adresser Casimir Hébert, 43, Notre-Dame ouest, Montréal.

ON DEMANDE A ACHETER

JE VEUX ACHETER une maison à la campagne, ombragée, près rivière, accès facile à la ville, occasion. Détails, compis, prix, paiement, etc. Ecrire à Casier 38 "Le Devoir".

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter une édition, d'occasion, des œuvres de Pothier. Donner le prix. Ecrire casier 48 "Le Devoir".

Propriétés à vendre

ALEXANDRE DUPUIS

Courtier en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revers, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

A VENDRE

Résidence à la campagne, contenant huit pièces, bain, électricité, hangar, écurie à 45 minutes de Montréal. Endroit ombragé. Détails complets, prix, paiement, s'adresser Tel. Bell 41, Sainte-Thérèse de Bécinville, Qué.

COTTAGE A VENDRE

5 pièces, électricité, bain, lot de grève, coin de rue, 60 pieds par 123; garage, variété d'arbres fruitiers, et plantes vivaces telles que lilas, rosiers, pivoines, etc. Endroit idéal à proximité du centre par la ligne Saint-Denis, quartier Abundant. Occasion exceptionnelle. S'adresser 169, rue Saint-Denis.

COTTAGE A VENDRE

Un joli cottage situé au village Saint-Henri de Mascouche, 6 grands appartements avec lumière électrique, avec bâtiments et grand terrain, jardin, arbres, etc., près de la rivière. Bel endroit pour villégiature. Une vraie occasion: s'adresser à G. H. Brouillet, Saint-Henri de Mascouche.

IMMEUBLE

TALBOT FRÈRES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. Neus sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi échange de commerce pour propriétés, terrains et balance de vente. Plusieurs demandes actuellement. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 902, De Saint-Vallier, Tel. Saint-Louis 6236.

MAISON A VENDRE

Coin Marie-Anne et Chambord. Maison à deux logis, cuisine, commerce de boucher établi depuis 18 ans. S'adresser à J.-B.-A. Payne, 646 Marie-Anne Est.

DIVERS

FRANÇAIS, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences, etc. Cours le jour et le soir. S'adresser personnellement ou par lettre à Edmond LaRoche, 399, Saint-Denis.

COURS PRIVES

FRANÇAIS, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences, etc. Cours le jour et le soir. S'adresser personnellement ou par lettre à Edmond LaRoche, 399, Saint-Denis.

DIVERS

FRANÇAIS, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences, etc. Cours le jour et le soir. S'adresser personnellement ou par lettre à Edmond LaRoche, 399, Saint-Denis.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell, Main 2679.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique, "Nathac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West Co.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transpiration, Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D. C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

CAMILLE TESSIER

AVOCAT (Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL. MAIN 5728. ROCKLAND 931.

Résidence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 53. 97 rue Saint-Jacques.

Résidence: 180 Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT

97, rue Saint-Jacques, Chambre 76. Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs., 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances. TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette

NOTAIRE

70 rue Rachel Est, Montréal

AMEDEE BLANCHARD

NOTAIRE ET COMMISSAIRE, C.S.

EDIFICE CANADA LIFE, 189 St-Jacques, Ch. 46. Phone M. 4067 M

LES GRANDES ORGUES DE MAISONNEUVE

UN "CASAVANT" DE PROPORTIONS HEROIQUES

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant un aperçu de ce que sont les orgues dont vient de faire l'acquisition la paroisse de Maisonneuve, près Montréal.

Les grandes orgues sont, quant à l'expression du bonheur de l'homme ou de son malheur, ce que sont les cathédrales quant à l'expression de sa foi.

Lorsqu'en face de Dieu, l'homme veut affirmer sa croyance en une vie surnaturelle, il s'élève dans la pierre les cathédrales qui se dressent en face du ciel, comme un vivant acte de foi.

Lorsque pour dire à ce Dieu sa misère ou son bonheur, il cherche une voix capable de traduire les graves et sombres accents de ses tristesses, ou les chants clairs et gais de ses joies, l'homme emprunte aux orgues, comme aux plus fidèles interprètes, leurs puissantes harmonies. Tour à tour, farouches et sombres, suppliants et emportés, majestueux et graves, exultants et triomphants, les accents de l'orgue expriment toutes les émotions de l'âme humaine. Voix de tonnerre et voix de douceur, voix de prière ou voix de douleur, chant d'allégresse ou cri de détresse, toujours le noble instrument dit ce que nous sommes, nous ne sommes que nous, exprimant, tant semble grand l'âme de nos heures et malheurs, et tant semble loin parfois Celui qui nous écoute et nous console.

La place que l'orgue occupe dans notre liturgie est de première importance. La grande beauté de l'instrument est fonction de la belle grandeur de son rôle; en travaillant à son perfectionnement, le facteur a été pour beaucoup, dans l'idéalisation de nos offices liturgiques.

De son côté, le compositeur contemporain trouvant un plus docile instrument pour traduire ses pensées, a changé la facture de ses pièces, et le répertoire de musique qu'il nous est donné d'entendre aujourd'hui, à l'orgue, vaut bien, il nous semble, celui que nous entendions il y a un quart de siècle à peine; et cette évolution dans l'écriture de la musique, c'est l'évolution de l'orgue qui l'a amenée. Et, chose digne de remarque, c'est en Amérique, et particulièrement en Canada, que cette évolution s'est manifestée en tout premier lieu. Lorsqu'en Europe l'on méconnaissait généralement les avantages du mécanisme électrique, nos facteurs canadiens, indomptables travailleurs et clairvoyants inventeurs, créaient un instrument qui fait l'admiration et l'étonnement des organistes européens.

Les grandes orgues de Maisonneuve, dernière création de la maison Casavant Frères, de Saint-Hyacinthe, sont un bel exemple du degré de perfectionnement auquel on en est rendu au Canada.

Ces orgues, tant au point de vue du mécanisme, de la sonorité, de la variété des timbres, de la souplesse d'expression, que de la beauté extérieure du buffet, sont un honneur et pour l'église qui les possède et pour ceux qui les ont construits.

Comme nous le disions en commençant, l'instrument est de proportions gigantesques. Il est, avec les grandes orgues de Notre-Dame, l'un des plus beaux et des plus grands

voix d'enfants que l'on trouve aujourd'hui dans toutes les grandes mairies.

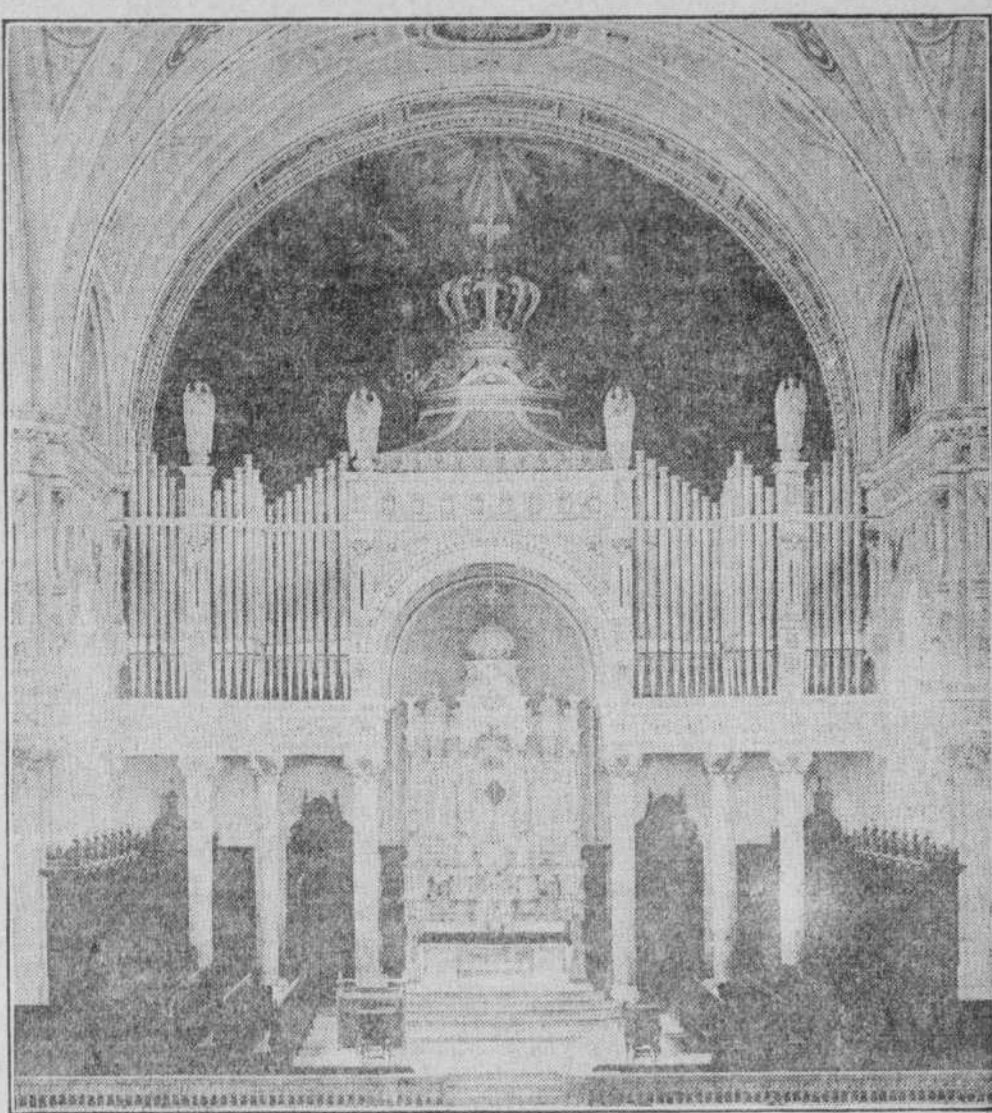
Les grandes orgues de la tribune se composent, à leur tour, d'un grand orgue, d'un récit, d'un positif, d'un solo et d'une pédale.

Trois des claviers commandent des jeux placés dans des boîtes d'expression. Seuls le grand orgue et la plus grande partie de la pédale parlent en liberté. Cet arrangement permet de donner à l'instrument plus de souplesse d'intonation, en même temps qu'une plus grande variété de sonorités et une plus grande richesse de timbres.

Le contrôle de toutes les orgues, de celles du sanctuaire comme de celles de la tribune, peut se faire simultanément du deuxième clavier de la console auquel convergent tous les accessoires mécaniques de

d'une force de 15 chevaux fournit le vent nécessaire à la mise en action du mécanisme et donne aux tuyaux leur voix. Il faut un débit d'au moins 40 pieds cubes d'air par seconde pour jouer cet instrument colossal. C'est presque deux fois autant qu'il n'en faut pour les grandes orgues de Notre-Dame de Paris.

Une meilleure idée des proportions de l'orgue s'obtient si l'on sait que ses seuls tuyaux de façade pèsent au delà de 4 tonnes, qu'il y a dans l'orgue plus de 6,500 tuyaux dont le poids de ceux faits de métal dépasse 20,700 livres, qu'il y a 900,000 pieds linéaires de fil de cuivre reliant les sommiers aux claviers, et qu'il a fallu 5 wagons pour transporter cet orgue, des ateliers de Saint-Hyacinthe à l'église de Maisonneuve.



LES ORGUES DE MAISONNEUVE
Section du Sanctuaire

l'instrument. C'est ainsi que tous les unissons, toutes les octaves graves et aiguës de tous les sommiers aboutissent à ce clavier, ce qui permet à l'organiste d'obtenir, à un moment donné, un maximum d'intensité de son, fait de la somme de toutes les intensités de chacun des claviers. Ce groupement sur un clavier des sonorités de tous les autres qui exigerait la manipulation de 16 registres distincts, peut s'obtenir d'un seul geste, au moyen d'un bouton appelé Grand Jeu; ce geste deman-

Voilà ce que sont les orgues comme grandeur. Disons maintenant ce qu'elles sont comme beauté. La beauté de l'orgue lui vient de ses tuyaux. Ce sont eux qui sont la voix de l'instrument. Tout le reste est accessoire et sert seulement à faire parler ceux-ci. Aussi, là où le savoir du facteur se manifeste le mieux, c'est dans ce que nous appelons l'harmonisation de l'instrument. Et c'est à ce moment qu'il nous faut sortir du domaine industriel pour entrer dans le domaine artistique.

leur père, suspendue en 1866; en 1880 ils se mettaient à l'œuvre. Cette année-là ils construisaient l'orgue de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes de Montréal. L'année suivante ils occupaient alors était le plus modeste. Il renfermait pourtant de grandes espérances dont nous voyons aujourd'hui la réalisation.

Jusqu'en 1884 ce petit atelier fut suffisant, mais il devenait trop exigé au moment où il fallut construire l'orgue de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Un second fut donc ajouté au premier.

En 1886, les MM. Casavant étaient chargés de la construction des grandes orgues de Notre-Dame de Montréal. Ce fut dans ces orgues que pour la première fois en Canada l'électricité fut appelée à jouer un rôle. Ces orgues furent livrées en 1891. A raison de son importance, ce travail donna à la maison Casavant un grand relief et lui assura sa place parmi les meilleurs du pays. La construction des orgues monumentales de Notre-Dame restera longtemps une des gloires de cette maison, et même du pays entier.

Ici, un devoir s'impose, il nous semble, au chroniqueur historique. Il serait injuste de ne pas mentionner le nom d'un homme qui a fait beaucoup pour le développement et le perfectionnement de l'orgue, et qui pourtant reste modestement ignoré, comme inventeur, dans le monde musical. Nous voulons parler de M. le docteur Saluste Duval, de Montréal.

Possédant une science approfondie, doué d'un génie inventif extraordinaire, chercheur infatigable, le docteur Duval avait consacré à la facture de l'orgue les moments de loisir de sa jeunesse. Dès 1880, et pendant plusieurs années consécutives, il allait passer une partie de ses vacances à Saint-Hyacinthe, et se livrait à de nombreuses expériences, ayant pour l'aider les mains habiles

Faire un devis d'orgue n'est pas chose facile. Ici comme en peinture, en sculpture, en architecture, et en harmonie, il y a des lois et des lois rigoureuses que l'on ne peut impunément transgresser. Il y a des lois de bon goût et des lois de proportions, des lois d'acoustique et qui sont impérieuses, des lois de tradition et qui sont des lois non écrites. Toutes ces lois aident le technicien qui, pour donner un maximum de beauté à son œuvre, est encore aidé par des échelles que son expérience lui a démontrées être les meilleures; échelles nombreuses pour chaque famille de jeux, et parmi lesquelles il sait choisir selon les circonstances. Il y a ensuite les alliages à employer suivant les différentes sonorités à obtenir d'un jeu spécifié et placé dans telles ou telles conditions d'acoustique. Une fois les échelles établies et les alliages déterminés, la tâche de l'organiste n'est encore qu'ébauchée. Il y a le traitement individuel de chaque tuyau à faire, où jouent un rôle important la grandeur de bouche, l'angle du biseau, la hauteur de celui-ci, comme son épaisseur, la forme du dentelage, l'emploi du frein, la position de l'entaille, etc. Dans ce domaine l'expérience est précieuse, et nous savons que les Messieurs Casavant ont dû faire de nombreux voyages d'études en Angleterre, en France

et en Allemagne, afin de s'assurer que nulle part l'on ne fait mieux que chez eux. Et c'est ce qui fait la valeur incomparable de leurs instruments, où chaque tuyau a la voix qui lui convient, où chaque série de tuyaux a une homogénéité parfaite, où chaque série se mêle au mieux avec toutes les autres par un choix judicieux des tailles, où l'équilibre existe toujours quand l'on groupe ensemble les différents sommiers, et dans lesquels tout est encore balancé quand les accouplements graves et aigus viennent ajouter leur volume à celui des unissons.

De plus, éviter entre les différentes familles de jeux les sympathies redoutables qui enlèvent aux tuyaux leur parler, grouper sur les sommiers tous les jeux de manière à ce que les qualités de chacun soient mises en relief, donner aux jeux d'anches leur moelleux, à la pédale son volume considérable, sans que par son ampleur elle écrase les autres départements, telles sont quelques-unes des difficultés auxquelles le facteur expérimenté sait faire face.

Si nous mentionnons ici ces différents problèmes, c'est que depuis des années ils sont victorieusement résolus par une maison qui fait grand honneur aux Canadiens. Si l'on veut bien nous le permettre, nous dirons un mot de l'histoire de la maison Casavant dont la popularité est si grande que l'intérêt peut bien se reporter jusqu'à l'humble origine de l'une des plus belles industries de notre pays.

C'est en 1845 que Joseph Casavant, le père des facteurs actuels, construisait son premier instrument. C'est donc de cette année que date la fondation des importants ateliers de Saint-Hyacinthe. Ce premier instrument fut suivi par celui de la cathédrale d'Ottawa, et par celui de la cathédrale de Kingston. Jusqu'en 1866 M. Casavant fabriquait des instruments de diverses dimensions, puis, ne se sentant plus jeune, il céda son établissement à l'un de ses élèves.

En 1879, les deux fils de M. Casavant, Claver et Samuel, après de longues études en Amérique et en Europe, résolurent de continuer l'œuvre de

qu'il était toujours sûr de trouver à l'atelier. De ces recherches résultaient plusieurs inventions précieuses, notamment la pédale de combinaison ajustable que les MM. Casavant emploient depuis plus de 30 années, plus tard brevetée aux Etats-Unis, et employée par la maison Rosevelt, de New-York. Le docteur Duval avait enrichi la facture d'orgue de l'une des découvertes les plus remarquables de son histoire. Il fut un auxiliaire précieux en mettant à la disposition de l'art, avec une générosité sans réserve, son immense talent et ses connaissances profondes de la physique.

L'on nous permettra de répéter ici ce qui a déjà été dit ailleurs. C'est que la maison Casavant a implanté au Canada les idées modernes dans le domaine de la facture des grandes orgues. Les MM. Casavant ont été les initiateurs de l'orgue électrique, du contrôle mécanique des registres, et des fortes pressions. Ils ont été les vulgarisateurs du mécanisme électrique, et en ont fait le succès que nous savons. La belle simplicité de leur mécanisme est un sûr garant de son bon fonctionnement. Sous ce rapport ils sont en avant et de beaucoup, dans la marche vers le progrès.

L'orgue de Notre-Dame fut suivi par l'orgue de la cathédrale d'Ottawa, le premier orgue complètement électrique construit par la maison Casavant, et le premier en Canada. Puis, en 1893, fut construit l'orgue de la cathédrale de Montréal. La renommée de cette maison allait grandissant, l'année 1897 voit arriver l'appoint de l'encouragement de la clientèle anglaise qui confie à nos industriels canadiens-français la construction d'un superbe instrument pour l'église S. Georges de Montréal. Aujourd'hui la moitié de la clientèle des MM. Casavant est anglaise et se recrute depuis les Provinces Maritimes jusqu'à la Colombie. Plus que cela, en face d'une demande sans cesse grandissante, une succursale a dû être ouverte aux Etats-Unis, à laquelle les clients américains ne ménagent pas leurs encouragements. Tout dernièrement encore, le contrat d'un magnifique instrument pour la cathédrale de Buffalo allait à cette nouvelle maison qui continue aux Etats-Unis les traditions de savoir-faire et de probité de son aîné du Canada.

Aujourd'hui, la maison Casavant emploie plus de 200 hommes de différents métiers. Chacun de ces hommes est, pour ainsi dire, un spécialiste. La capacité de production est considérable: un orgue de 20 jeux demande 3 jours de fabrication seulement.

Depuis son origine, la maison Casavant a fourni à nos temples plus de 600 orgues qui rehaussent de l'éclat de leurs voix nos fêtes religieuses. Un grand nombre d'instruments furent aussi reconstruits par nos industriels de Saint-Hyacinthe qui ont ainsi fourni à plusieurs fabriques, des orgues plus dignes de nos églises. Occupant une position enviable dans le monde commercial, la maison Casavant poursuit son œuvre de perfectionnement du roi des instruments, et réalise l'idéal des fabrications les plus exigées comme aussi celui des plus modestes. Car il n'est pas de commande à leurs yeux, si petite soit-elle, qui ne mérite toute la sollicitude de leur attention et de leur expérience. MM. Claver et Samuel Casavant sont des artistes dont la perfection des travaux est reconnue et hautement appréciée en Europe comme aux Etats-Unis. Chercheurs infatigables, ils ne sont jamais satisfaits du dernier perfectionnement et toujours ils recherchent le mieux.

On nous pardonnera, nous l'espérons, un mot d'admiration et d'éloge à l'adresse de deux des nôtres, dont le prestige et l'honorabilité jettent un éclat sur tous les Canadiens-français. En ce temps de campagne du "Fabrique au Canada" il nous paraît juste d'attirer un peu l'attention du public sur l'œuvre de nos compatriotes dans un domaine où ils n'ont pas d'égaux.

En terminant, il nous fait plaisir de rendre hommage à M. l'organiste de Maisonneuve qui, sans compter, a dépensé de longues heures à parler avec les facteurs le devis de l'instrument que l'on inaugure dimanche. M. O. F. Deveau est un musicien fervent. Doué de beaucoup de talent, possédant un goût éclairé, encore jeune et plein d'enthousiasme, c'est avec une patience infatigable qu'il a su s'intéresser à la réalisation du chef-d'œuvre qu'il vient d'être donné au public d'admirer pour la première fois. Le plaisir que M. Deveau aura à jouer les orgues de Maisonneuve sera la belle récompense de son zèle et de son travail.



LES ORGUES DE MAISONNEUVE
La console



LES TROIS HAMBOURG

Dans un récital conjoint

Le 12 Avril à la **Salle Windsor**

Se serviront d'un

PIANO KNABE

FOURNI PAR **WILLIS & CO., LIMITED**
580 rue Ste-Catherine Ouest, angle Drummond.

MAISONNEUVE LES OUVRIERS AU CONSEIL

ILS PRENNENT UNE PART ACTIVE AUX DELIBERATIONS ET MANIFESTENT BRUYAMMENT LEUR MECONTENTEMENT. — LES TRAVAUX DE PAVAGE.

Les sans-travail de Maisonneuve ont un goût très prononcé pour les séances du conseil municipal. Il ne se passe pas, en effet, une réunion sans qu'ils envahissent l'Hôtel de Ville. Hier encore, une foule nombreuse remplissait la salle des délibérations.

Non contents d'assister aux séances, les sans-travail semblent vouloir y prendre part. Quoique la chose se soit déjà produite aux réunions antérieures, jamais ne s'est-elle manifestée d'une manière plus patente qu'hier. Pendant plusieurs minutes, la salle retentit des cris des ouvriers qui tous prenaient fait et cause pour le maire. Et les quelques agents postés dans la salle eurent fort à faire pour rétablir l'ordre.

C'est l'injonction temporaire accordée à la demande de l'ex-échevin Lemay pour empêcher les travaux de pavage, qui a été cause de tout ce tumulte. Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, le conseil, après une longue discussion, accorda le contrat de pavage à la "Paving and Construction Co. of Canada". Pour des raisons que nous relatons dans une autre colonne de ce journal, l'ex-échevin Lemay demanda et obtint la suspension de ces travaux. Lecture fut donc donnée, à la séance d'hier, de ce bref d'injonction. Cela cependant ne se fit pas sans difficultés. L'ex-échevin Vigeant, en effet, s'objecta à cette lecture sous prétexte que la cité de Maisonneuve n'avait pas été notifiée de cette injonction dirigée contre le maire seul. C'est pourquoi il demanda de ne s'en pas occuper. Indigné, M. Tremblay se leva et demanda à M. Vigeant si lui, le maire, comptait pour quelque chose au conseil. Les autres échevins ne prirent pas part à la discussion, de sorte que le greffier en donna lecture. Après quoi, l'ex-échevin Pichet, regrettant l'injonction, déclara que le conseil se voyait dans l'obligation d'attendre la fin des procédures pour signer le contrat. Les ouvriers qui jusqu'ici s'étaient tenus cois, commencèrent dès lors à protester par des murmures prolongés. Continuant, l'ex-échevin Pichet demanda au conseil légal de contester cette injonction, proposition qui fut secondée par l'ex-échevin Pellerin.

Sur ce, le maire prit la parole et commença à haranguer la foule. C'est alors que l'ex-échevin Pellerin lui coupa la parole en disant qu'il n'avait pas le droit de convertir un nouveau et dit que le retard apporté dans l'exécution des travaux est dû au maire Tremblay, qui ne cesse de changer d'opinion. Suit un échange de mots aigres-doux qui se perdît dans le brouhaha de la foule.

Le tumulte apaisé, l'ex-échevin Morin se leva et demanda à son tour qu'on lui montrât les travaux de la rue Leloutreux, qui doivent être exécutés à la journée, soient commencés dès lundi prochain, et que d'autres rues soient destinées pour être faites à la journée. L'ex-échevin Pichet, président du comité des finances, déclara que tant que la question du bref d'injonction ne sera pas réglée, il sera impossible de faire commencer les travaux, et que quant à affecter d'autres sommes d'argent à d'autres rues, les appropriations pour l'exercice en cours, ne le permettent pas. Les échevins Vigeant, Pellerin et Lapointe sont d'avis de l'ex-échevin Pichet, de sorte que l'appel du maire reste sur la table.

TRIBUNAUX CIVILS TRAVAUX SUSPENDUS

LE CONSEIL DE MAISONNEUVE NE PEUT COMMENCER LE PAVAGE DE SES RUES A LA SUITE D'UNE INJONCTION INTERIMAIRES.

A la suite de l'opposition de l'ex-échevin Albéric Lemay, un contrat de pavage pour la somme de \$300,000 est temporairement suspendu. M. Lemay a pris, en effet, une injonction pour empêcher le conseil de Maisonneuve de conclure un contrat avec la Paving and Construction Company of Canada.

Le requérant prétend que le 31 mars dernier, le conseil a adopté une résolution accordant le contrat de pavage des rues Orléans, Pie IX, Lafontaine et Desjardins, de même que le pavage de la 12ème avenue à la compagnie plus haut mentionnée. Les entrepreneurs ont consenti à accepter en paiement de leur travail des obligations de la ville et le requérant prétend qu'à cause de cela, ils ont obtenu d'augmenter le prix de leur contrat.

Il prétend que le conseil a usé de méthodes de cabinet noir car il y avait plusieurs autres commissions, qui étaient prêts à entreprendre le travail, mais qui ne purent faire prendre au sérieux leurs propositions par le conseil. Il appert, d'après les allégués du requérant, que le soumissionnaire est une compagnie nouvellement incorporée qui a pris les affaires d'une autre compagnie engagée dans la même industrie. Il prétend que la Paving and Construction Company of Canada a eu la permission d'examiner les plans et les devis, permission qui a été refusée aux autres. On allègue que la Sicily Asphaltum Company, pour n'en mentionner qu'une, ne put obtenir le privilège de voir les plans. Les autres compagnies qui auraient voulu soumissionner furent traitées de la même façon.

Le requérant a obtenu une injonction temporaire.

UN TESTAMENT ORIGINAL

M. le juge Guérin a eu à s'occuper, hier, d'un cas assez extraordinaire. Un seigneur a renvoyé la poursuite des parents qui prétendaient qu'un testateur était insensé parce qu'il avait légué à peu près toute sa fortune qui se chiffre à environ \$15,000 à se faire dire des messes pour le repos de son âme.

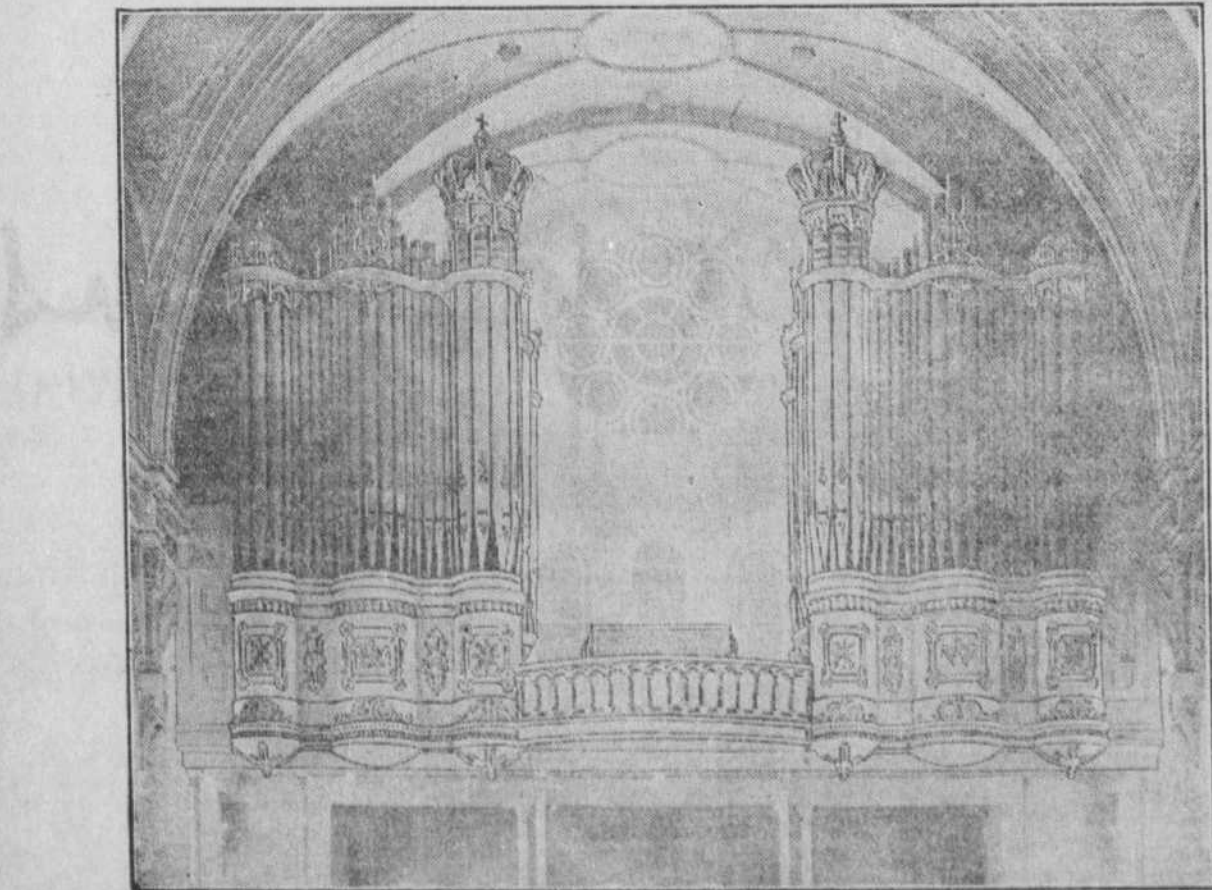
Disposer de sa fortune de telle façon n'est aucunement en loi signe de folie.

J.-B. Brousseau, le plaignant pourvu pour faire annuler le testament de son frère, François Brousseau, demeurant, en son vivant, à Longueuil. Il prétendait que longtemps avant sa mort le défunt n'était pas sain d'esprit. Le testament fut rédigé au mois de septembre 1914 et au cours de ce mois le défunt avait fait une chute qui a fait nécessiter l'intervention du médecin. Le plaignant prétendait que le défunt donnait des signes de folie dans ses paroles et ses actions et le point le plus évident c'est qu'il avait désigné ses deux frères auxquels il était profondément attaché. Le plaignant poursuivait donc l'exécution testamentaire, M. A. Ouellette, l'exécuteur ne contestait pas cette poursuite et la requête fut envoyée à la salle de rédaction des jugements pour que le jugement fut rédigé. Quand on remit le document entre les mains du juge Guérin, il constata que le plaignant n'avait fait assigner aucun témoin pour établir que son frère était fou, ni le médecin, ni les notaires qui avaient assisté le défunt à ses derniers moments, personne. M. le juge refusa d'apposer sa signature à cette pièce et ne fut pas long à renvoyer l'action.

Le testament après avoir réglé les moindres détails de funérailles porte que la fortune du défunt sera donnée à une œuvre de charité avec l'entente qu'on fera dire des messes pour le repos de son âme et de celle de sa femme.

BANQUES AMERICAINES

Les compensations des banques des Etats-Unis, en mars, se sont chiffrées par 13,758 millions \$306,903, dit la revue "Dun", soit une déperdition de 2.9% sur mars 1914. Les échanges de la ville de New-York ont décliné de 3.6%, en mars.



LES ORGUES DE MAISONNEUVE
Section principale, à la tribune.

du Canada. Il compte 147 registres, qui se partagent en 91 jeux parlants, et en 56 accouplements. La manipulation de ces registres est facilitée par l'emploi de 54 boutons ajustables sur lesquels s'impriment les combinaisons les plus variées, au goût de l'organiste, pour le temps qu'il veut, et quelle que soit l'originalité de son talent. Les boutons ajustables sont des accessoires nécessaires et indispensables sans lesquels un instrument comme celui dont nous parlons serait impossible à jouer.

L'orgue se divise en deux parties: l'une, de moindre importance, sise derrière le maître-autel; l'autre, les grandes orgues proprement dites, dans une vaste tribune à l'ouest de l'église. L'orgue de chœur est composé d'un grand orgue, d'un récit et d'une pédale; en tout 21 jeux. C'est un instrument complet par lui-même qui se joue de la tribune sur les mêmes claviers que les grandes orgues. Cet orgue est expressif, et c'est ici qu'apparaît le merveilleux du mécanisme électrique. Il permet à l'organiste assis dans le jubé d'ouvrir à volonté les lames des boîtes expressives, situées à 200 pieds de lui, et cela par l'intermédiaire de fils conducteurs et d'électro-aimants actionnant des moteurs pneumatiques qui mettent en mouvement les volets des boîtes d'expression. Cet orgue de chœur est en réalité un orgue d'accompagnement, pour soutenir les

de l'organiste un effort de 2 onces de pression du bout de son doigt, pendant 1-10 de seconde. C'est tout ce qu'il faut d'énergie de la part du musicien pour amener sous sa main toutes les voix de l'orgue. N'est-ce pas une merveille?

La manipulation de l'instrument est encore facilitée par d'autres accessoires, tirasses à double action, alternateurs, combinaisons fixes, pédales d'expressions à bascule, pédale de crescendo, etc., qui font plus aisée la tâche de l'organiste, et lui rendent possible tous les contrastes comme tous les rapprochements ou groupement de timbres. Comme complément à tous ces accessoires, il y a les indicateurs pour le vent, les indicateurs des alternateurs et ceux du crescendo. Un arrangement spécial permet d'annuler, à un moment donné, toutes les combinaisons sur tous les claviers, et cela en pressant un seul bouton.

Si l'on songe que tout ce que nous venons d'énumérer doit se trouver à portée de l'organiste, il est facile de comprendre quelle merveille d'ingéniosité doit être la console d'un instrument de grandes dimensions comme celui qui nous intéresse. Aussi, ne trouve-t-on à la console que les "aboutissants" du mécanisme dont tous les leviers et moteurs sont placés ailleurs. Le grand ouvrier qui met tout en marche est le vent sous pression qui devient ainsi l'agent des mille volontés de l'organiste. Une soufflerie

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Ce matin de Vendredi saint, il n'était pas cinq heures, quand le père Michon qui emplissait la cuisine de son impatience, cria de sa plus grosse voix: "Vite, la p'tite! On a une grosse journée à prendre à la cabane! Les érabes ont dû couler comme des fontaines, et j'ai quasiment regret d'avoir pas passé la nuit au bois. J'étais rendu! Un homme, c'est pas une machine!"

Pendant qu'il parlait, Marie-Anne dégringolait l'escalier, fraîche comme l'aube et vive comme un coup de brise.

Et ils s'en allèrent à l'érablière, par les chemins défoncés, le bonhomme fumant placidement sa pipe, et la jeune fille, distraite, toute au rêve intérieur qui n'était pas agi.

Dans le ciel délicat, encore teinté d'aurora, des petits nuages roses s'éparpillaient comme des pétales de fleur; l'air pur et froid se parfumait, en approchant du bois, de la bonne odeur de la sève nouvelle, s'activant à habiller de vert le pauvre petit Printemps, tombé tout nu et grelottant dans les premières heures d'Avril. — Il fallut pourtant se mettre au travail, surveiller le feu, guetter la cuisson du sirop, répondre aux hommes affairés, préparer le repas... Marie-Anne avait tout juste le courage d'être là, de se taire et d'obéir machinalement aux ordres de son père.

Elle ne pouvait se distraire de cette obsession du chagrin récent qui nous prend tout le cœur, tout l'esprit et jusqu'aux pensées par lesquelles nous espérons y échapper, qui les tourne et retourne à sa manière et nous fait mal avec. Tout devient douloureux alors et les grosses plaisanteries des travailleurs donnaient à Marie-Anne l'envie de sangloter. — Que veut dire l'abandon de Pierre depuis trois semaines? Elle en goûte l'amertume jusque dans la petite moustache fine des gouttes d'eau tombant, pressées, dans les chaudières vides, car leur refrain lui rappelle l'an dernier, la partie au sucre où Pierre et elle ont découvert leur mutuelle sympathie.

Son cœur franc et clair comme l'eau des sources s'est donné avec la confiance d'un enfant, avec la tendresse d'un cœur jeune privé des caresses maternelles, et c'est à travers son pur amour qu'elle a vu un Pierre chimérique, à qui elle a prêté ses qualités à elle, sans se douter, la pauvre petite, que Pierre est d'une autre race qu'elle au physique et au moral.

Et pourtant... elle a senti obscurément cette différence entre eux; sans vouloir se l'apaiser, elle a eu peur de la grossièreté qu'il cachait mal, et devinant instinctivement son incompréhension, elle n'a jamais voulu l'approfondir, de crainte de voir se briser le beau rêve auquel elle se cramponne aujourd'hui avec un commencement d'épouvante.

Elle est toute simple et n'analyse pas tout cela bien clairement; au contraire, elle essaie de faire taire les voix intérieures avertisseuses, et, pour cela, elle évoque les attentions, les mots d'amour, toute la grisaille des joies passées...

Au cours de ses réflexions, elle aise un moule brillant, et une idée de petite fille lui inspire un projet aussitôt réalisé qu'imaginé.

Elle se, en grand mystère, elle enveloppe d'un papier soyeux le beau cœur de sucre blond et dentelé; elle l'attache d'une faveur rose, et l'ayant caché dans un vieux journal, elle obtient de son petit frère qu'il le portera demain chez Pierre, à une bonne lieue de chez elle.

En revenant du marché, Pierre, un peu gris, trouve donc le joli souvenir de sa petite amie. Il le jette d'abord dédaigneusement sur la table, puis, se ravissant: "Tiens! Tiens! le cœur de la p'tite Marie-Anne, ça ferait un beau présent pas cher pour Léa! J'y porterai demain."

De ses gros doigts gourds, il rajuste gauchement le paquet, le met dans sa poche de capot, et il ne donne pas une pensée à Marie-Anne qui attend, chez elle, anxieuse, et espérant tout de ce rappel discret.

Léa et Pierre ont mangé ensemble le cœur de la pauvre petite qui a pleuré toutes ses larmes à la fin de ce jour de Pâques. Comme elle se serait vite consolée, si elle avait pu deviner comme Dieu est bon de la préserver de Pierre!

Mais elle ne sait pas... nous ne savons jamais que longtemps après!

FADETTE.

LE RETOUR A LA TERRE

Sous l'angoissante pression des conditions économiques actuelles, nous avons vu l'exode commencer. Plus efficace que des discours ou des écrits, la dure nécessité de la lutte pour la vie a ramené des centaines d'hommes à la vérité primordiale: la terre nourricière. Qui de nous, en ces derniers temps, au hasard d'une conversation, d'une rencontre, n'a été le confident du rêve d'un pauvre être que la vie des villes avait déprimé, découragé et qui renaissait à l'espoir, à l'énergie en entrevoyant dans un avenir plus ou moins rapproché: le shack sans confort, mais dont nul propriétaire ne viendrait réclamer le montant du loyer, le champ défriché à la sueur du front, suivant la Loi éternelle, la bonne vache qui donnera lait et beurre frais, la douzaine de poules qui grouilleront autour de l'écurie abritant le team de cayuses... Rêve bucolique dont la réalisation demandera à son auteur une somme de travail et d'endurance inouïe, et

qui oblige à l'admiration et à la gratitude. Qui oserait dire que l'avenir de notre pays ne dépend pas de sa richesse agricole et de la vaillance de ceux qui mettront cette richesse en valeur?

Il ne plairait particulièrement de remarquer que ce retour à la terre, volontaire ou obligatoire, entraîne dans son flot bon nombre de jeunes filles que des considérations pécuniaires, ou autres, avaient fait s'exiler de la ferme paternelle et s'abattre sur les hauts salaires offerts en ville. Sténographes, employées de bureau, commis de magasin, servantes, la rafale les a dispersées, les a chassées vers le refuge naturel où de tendres bras les accueillirent et voudraient, pour toujours, se refermer sur elles.

Ce capital de forces jeunes, le conviendrait-il pas de le capter, de rendre définitif son apport momentané, susceptible d'être emporté par la première vague de prospérité passant sur les cités? On a dit et répété que la femme est l'âme de la maison, l'indispensable ouvrière du bonheur et de la prospérité des familles. Fera-t-on jamais assez pour lui rendre ce rôle salutaire, facile et agréable; pour l'attacher à une

LA FILEUSE

Pour cacher à tous ses beaux yeux rougis.

Rrroù où où!

La petite veuve est seule au logis.

Rrroù où où!

Où, pour endormir son petit Yvon.

On l'entend chanter sa douce chanson:

"Pour mieux endormir mon enfantelot,

Rrroù où où!

Ronronnant tout doux — Rrroù où où!

Tourne, mon rouet!"

Son bel époux, Jean Le Terneuvais,

Rrroù où où!

S'en fut aux grands "Bancs" et n'en revint pas!

Rrroù où où!

Et depuis qu'il dort, seul, au fond de l'eau,

Tout l'Amour d'Yvonne est dans ce berceau:

"Pour mieux endormir mon bel Yvonne,

Rrroù où où!

Ronronnant tout doux — Rrroù où où!

Tourne, mon rouet!"

Hélas! un matin, les yeux bien-aimés,

Rrroù où où!

Les yeux d'Yvonne sont restés fermés,

Rrroù où où!

Et la pauvre folle, en riant tout bas

Nous a dit: "Il dort, ne l'éveille pas..."

Pour laisser dormir mon enfantelot,

Rrroù où où!

Ronronnant plus doux — Rrroù où où!

Tourne, mon rouet!"

Le Seigneur l'assiste et, dans le trépas,

Rrroù où où!

Lui rend, d'un coup, son homme et son gâs!

Rrroù où où!

Avec son rouet nous l'enterrerons,

Et pour Libéra nous l'enterrons:

"Afin de bercer ton bel angelet,

Rrroù où où!

Tourne encor là-haut — Rrroù où où!

Tourne ton rouet!"

Théodore BOTREL.

l'âme sainte et d'influence précieuse? Nous avons vu tous les pays s'intéresser à ce problème; retenir l'homme à la terre par la vie au foyer rendue plus confortable, plus charmante grâce à une compagnie mieux éduquée, plus apte à remplir ses différents rôles. Car c'est la femme qui, par son affection expansive, vraie et forte, par le soin constant qu'elle prend de rendre la maison accueillante, attache l'homme au foyer et exerce doucement sur lui la bienfaisante action de conseillère avisée et de collaboratrice active et dévouée. Partant de ce principe, les pouvoirs publics et les initiatives privées, inaugureront l'enseignement professionnel agricole féminin. Partout le succès répondit aux efforts généreux.

La nation-martre, j'ai nommé la Belgique, arrivait en tête de ce mouvement par son organisation pratique et raisonnée s'adaptant merveilleusement aux conditions. Quelques-uns de ces établissements étaient bien près de réaliser la perfection du genre. Les écoles ménagères de Celles et de Battice étaient particulièrement florissantes. Leur programme répondait exactement à leur but: faire apprécier et aimer la vie de famille et la vie agricole par de jeunes filles à l'intelligence ouverte par l'étude et les préparer à remplir la quadruple mission de la fermière: l'éducation des enfants, la gestion du ménage, la participation à la direction et aux travaux de la ferme et leur intervention aux associations de prévoyance et de mutualité qui ont pour but d'améliorer les ressources morales et matérielles de la campagne. La vie normale, la vie de tous les jours à la ferme, servait de base à l'éducation, à l'initiation des élèves. La ferme démonstrative, attachée à l'école, les élèves vivaient la même vie qu'elles seraient appelées à vivre plus tard.

Les leçons pratiques alternaient avec les leçons théoriques. Leur formation morale s'enrichissait chaque jour du sentiment mieux compris de la beauté du rôle, de son étendue, de sa richesse.

En sortant de l'école, les élèves n'étaient point des pédales, ni des bas-bleus, mais la compréhension parfaite de la mission à remplir rehaussait l'humilité de ses travaux;

elle n'était pas seulement la ménagère active, elle pouvait être la gardienne vigilante du foyer, la collaboratrice éclairée du mari, celle qui pourrait remplir avec intelligence et en conscience son double rôle d'épouse et de mère: Elle était celle, enfin, qui ayant pris conscience de sa personnalité, peut se sentir, fermière, égale, sinon supérieure à celles qui essayent de gravir les bas échelons des professions demi-libérales, où souvent elles ne sont que les concurrentes malheureuses de l'homme.

MAGALI.

("Le Courrier de l'Ouest.")

Fleur au plumetis avec fonds ajourés

Ce genre de broderie au plumetis avec jour est connu sous le nom de "broderie suisse".

Avant de commencer le plumetis on exécute les fonds ajourés comme suit:

En hauteur et en largeur: couper 3 fils avec 3 fils d'intervalle.

En retirant les fils coupés, on obtient un fond ajouré rappelant le filet. Les fils isolés sont surfilés en rangs obliques, de manière à faire des baguettes rondes. Les points de croisement des fils sont couverts à chaque passage avec un point oblique; les baguettes, suivant leur direction, avec 2 à 3 points verticaux ou horizontaux, comme l'indique la gravure.

Les jours terminés, on fait les oeillets au point de cordonnet droit, puis seulement on commence à rembourner tous les motifs pour le plumetis.

Eau Purgative RIGA

GUÉRIT RHUME, MAUX DE TÊTE, DIGESTION, CONSTIPATION. Est employée dans les hôpitaux et établissements scolaires. Peut être donnée aux enfants sans danger.

EN VENTE PARTOUT

UNE FEMME FRANÇAISE

Son mari était un ouvrier modeste; elle aussi travaille pour gagner sa vie.

Et le mari est parti comme sergent de réserve; il a disparu au cours des rudes combats d'août.

Depuis cette époque, pas de nouvelles. Elle a demandé, écrit: rien. Alors, elle a eu l'idée de s'adresser au commandant de son mari; le commandant a cherché, vainement; il a communiqué à la malheureuse femme le résultat décevant et douloureux de ses recherches.

Et voici la réponse de l'ouvrière au commandant:

"Monsieur le commandant, je viens de recevoir votre lettre, où vous avez eu la bonté de me marquer ce que vous savez sur le sort de mon pauvre mari, le sergent H..."

"Je vous remercie infiniment de la bonne volonté que vous avez mise à faire toutes ces recherches, et je ne saurais jamais vous être assez reconnaissant."

"Quant au service médical que vous me dites de ne pas blâmer, soyez sans crainte, car je comprends très bien que si mon mari n'a pu être soigné à temps c'est que le service des ambulances était sans doute encombré."

"Si mon mari est mort, j'espère qu'il sera mort en brave, et en versant jusqu'à la dernière goutte de son sang pour notre patrie. Je porterai son deuil avec regret et fierté; mais douloureux sera cruelle, car c'était un mari si bon, si dévoué, et travailleur..."

"Mais cette douleur s'amoindrirait le jour où la France sortira victorieuse d'une si terrible lutte, — et mes frères et beaux-frères, qui se battent aussi maintenant, vengeront la mort de mon héros."

"Car c'est bien triste d'être veuve à vingt-quatre ans, mais je suis femme française et saurai supporter cette épreuve."

"Encore merci, mon commandant; je vous souhaite une grande victoire; et je reçois les respectueuses salutations d'une femme française."

"Je suis femme française... les salutations d'une femme française..."

"Pauvre petite ouvrière, petite veuve de vingt-quatre ans: comme on sent qu'elle se raidit contre la douleur, et que ces mots, ce "titre" de "femme française", comme elle s'en pare et s'en exalte!"

C'est la noblesse et la beauté de ces heures tragiques, qu'un souffle d'héroïsme remue les voiles de crépuscule, aussi bien que la soie du drapau.

Celles qui restent savent qu'elles doivent se montrer dignes de ceux qui s'en vont; et tant de devoirs ont fini par grandir les cœurs, qui ont à tâche de les contenir..."

Un FRANÇAIS.

("L'Echo de Paris.")

RECETTES

BEIGNETS DE POMMES. — Pelez et videz des pommes de reinettes assez grosses; faites-les mariner quelques heures dans du rhum avec des zestes de citron; coupez-les en rondelles sur le sens de la largeur et trempez-les dans une pâte à frire. Jetez-les dans une large friture de saindoux, neuve et bouillante; quand ils ont pris une belle couleur, égouttez-les, parez les bords et servez-les très chauds en pyramide sur un plat, après les avoir saupoudrés de sucre.

PETITES GAUFRETTES POUR LE THE. — Prenez 1 livre de farine, 1-4 de livre de cassonade, 1-2 livre de beurre, 3 oeufs, un peu de cannelle, un peu de levure, un verre de crème, un peu de noix muscade. Mélangez ensemble d'abord, farine et sucre, les oeufs en entier, levure, muscade et cannelle; faites fondre le beurre, puis mélangez-le avec le tout. Laissez raffermir la pâte. Formez-en des boules grosses comme une noix que vous mettez dans le gaufrier.

RETRAITES FERMEES

Le programme des retraites fermées, de Pâques à septembre, va paraître cette semaine. Il sera envoyé aux anciens retraités. Si d'autres désirent l'obtenir, ils n'auront qu'à en faire la demande à la Villa Saint-Martin. Nous le publierons d'ailleurs dans un de nos prochains numéros.

Dès maintenant une retraite pour les marchands et les hommes d'affaires est annoncée. Elle aura lieu du jeudi soir, 22 avril, au lundi matin suivant. Ceux qui veulent y prendre part sont priés d'envoyer leur nom au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

Offres du Magasin GOODWINS pour demain:

Notre plus Sensationnelle Vente de Blanc depuis des années

Des centaines de vêtements blancs, marqués 1.98, 2.50 et 3.00; des douzaines de vêtements marqués autour de 4.00 et 5.00; quelques-uns même au-dessus de ces chiffres. C'est une vente qui devrait attirer des quatre coins de la ville l'une des foules les plus nombreuses et les plus enthousiastes encore vues à l'un de nos rayons. Les vêtements blancs à **1.49**

SUR LE MEME ETAGE

Jupons en messaline de soie, 2.49.	Kimonos en crêpe Serpentine, 1.25.
Jupons de satin, 2.49.	Blouses de lingerie, 1.98.
Jupons de satin Duchesse, 3.98.	Blouses en crêpe de soie, 2.98.
Jupons de soie taffetas, 4.98.	Blouses tailleur en soie japonaise, 3.98.
Jupons en crêpe de Chine, 5.00.	Blouses Pussy Willow, 7.50.
Kimonos en mousseline la plus jolie, 3.50, 3.98 et 4.50.	Blouses en crêpe de Chine brodées, 7.50.
Kimonos en crêpe à 2.75.	Blouses en crêpe Georgette, 9.00.

—Au premier étage.
—A droite en avant.

Nouveautés pour Fillettes

Blouses matelot, toutes blanches ou blanches brodées bleu marine, rouge ou copenhague. Grands, 6 à 12 ans, **.98, 1.25 et 1.69.**

Jolies, très jolies robes en mousseline, garnies de dentelle et de broderie pour fillettes de 6 à 14 ans, **2.98 et 3.98.**

Les plus jolies petites robes en guingam rayé, en chambray à carreaux ou de couleurs que nous ayons jamais eues, **1.25.**

Les plus charmantes petites robes en crêpe, toutes les grandeurs jusqu'à 14 ans, pour **1.98.**

Robes en ratine à carreaux bleu et rose, avec devant en piqué blanc, collets et manchettes. Très attrayantes. **3.50.**

—Premier étage en montant, au centre à droite.

Ne croyez pas pouvoir rendre votre

maison propre sans une

Vadrouille "O-Cedar"

Elle vous sauve 80 pour cent des fatigues que vous ressentiez lorsque vous étiez forcées de vous plier les genoux en vous courbant et elle fait un travail beaucoup plus satisfaisant.

La vadrouille O-Cedar enlève les poussières, nettoie les planchers en bois dur, les linoléums, les toiles cirées, les boiseries. Si vous vous en servez une fois, vous vous en servirez toujours.

L'O-Cedar maintient sa suprématie sur les autres vadrouilles par ses qualités.

Quatre prix **.75, 1.00, 1.25 et 1.50**

L'O-Cedar pour polir les meubles, **.25, .50, 1.25, 2.00 et 3.00.**

Voyez notre démonstration au département de la quincaillerie.

—Sous-sol.

Goodwins
MONTREAL LIMITED

"PRIERE POUR LA FRANCE"

Par LUC DE VERCHERES — Chant d'actualité (avec accompagnement).
En vente chez YON, BOUCHER ou chez l'auteur 1668 CHATEAUBRIAND
N. B.—Composition honorée des encouragements de nos plus distingués artistes montrealais.

FEUILLETON DU DEVOIR

La lune rousse

par CHAMPOL

19

(Suite).

Nous pouvons nous attendre à des difficultés gouvernementales. Chez nous, les cordons bleus comme les ministères qui se succèdent, mécontentant les uns par la seule raison qu'ils satisfont les autres. Grand'mère soutenait Honorine, qui faisait de belles phrases et des gâteaux montés, et elle a pris naturellement en grippe sa remplaçante, que grand-père a eue aussitôt en gré.

"Et M. Marchand?" ai-je demandé, pour quitter le sous-sol.

Rien qu'à entendre prononcer ce nom, grand-père s'est mis à bâiller: "Plus assommant que jamais, tout

à fait ramolli, le pauvre homme. J'ai failli lui comber sous son érudition. Heureusement, je lui ai trouvé un déversoir. Il repasse l'histoire générale deux heures tous les jours avec Léon, qui n'a rien de mieux à faire.

—Léon est encore à la maison? a remarqué grand-mère.

—Où, il n'est pas pressé de rentrer à Sanglier. Son père l'a un peu saboté.

—Et vous le soutenez contre son père? s'est récriée grand-mère scandalisée. Est-ce ainsi qu'un aïeul doit entendre la hiérarchie familiale?"

Grand-père a protesté vivement: "Moi! le soutenir! jamais de la

vie. Croiriez-vous qu'il a demandé de l'argent à son père! Et autant, vous le savez, je suis facile pour le reste, autant je suis ferme en pareille matière. "De la liberté, mon garçon, autant que tu voudras, mais pas un sou." Voilà mon système.

—Qui est diamétralement l'opposé du mien, a professé grand-mère. Point de libéralisme, mais des libéralités.

—Jolie maxime! Je la connais. Vous l'avez appliquée à Albert (Albert, c'est l'oncle de Rouen) et il lui en a coûté la moitié de sa part.

—De quoi vous plaignez-vous? Je crois qu'il a su redorer..."

Grand-mère allait dire "son blason". L'habitude de l'hôtel de la Vauradière!

Elle s'est reprise à temps, et, pour faire allusion au beau mariage de l'oncle de Rouen, a trouvé cette autre métaphore:

"Redorer son existence."

Le retour au logis a fait diversion, mais déjà ils étaient aux prises, et ils se sont encore chamaillés un peu pendant "le bon petit dîner", auquel grand-père a prodigué tous ses éloges après tous ses soins, sans jamais comprendre, le pauvre homme, combien grand-mère trouvait choquante cette perpétuelle intervention du poulet au

blanc et du soufflé au chocolat dans les pures joies de famille.

Notre intérieur est terriblement bourgeois, je m'en rends compte à présent que j'ai respiré l'air des hautes sphères sociales. L'hôtel de la Vauradière m'a initiée à bien des délicatesses, ce serait ingratitude que d'en disconvenir, et fausse modestie que de ne pas apprécier mon développement au point de vue intellectuel et mondain.

Jusqu'à Léon, qui en a été frappé. Il me considérait d'un air tout drôle, et je lui ai demandé:

"Qu'as-tu donc? Tu me trouves changée?"

—Oui.

—En bien ou en mal?"

Il a réfléchi un moment pour dire:

"Je ne sais pas."

Est-il sot et malhonnête!

Lui aussi je le trouve changé, en mal, je n'hésite pas à me prononcer. Avec une mine épanouie et un bon sourire, sa grosse figure passait encore, et sa gaieté lui tenait lieu d'esprit.

Pour la première fois de sa vie je le vois tout démonté, et si c'était un autre, je dirais "soulé".

Mais quel souci Léon peut-il avoir? Ses parents se portent bien, ainsi que sa sœur et tous les petits Jupin-Jupin, y compris notre

fillule qui, paraît-il, a doublé de volume.

Qu'est-ce qui le toucherait en dehors de cela?

Il doit être tout bonnement un peu gêné par ma transformation, et l'on croirait qu'il devine la part qu'y ont eu les la Vauradière, car il m'assassine de questions méfiantes à leur sujet.

Sont-ils aimables? Les voyions-nous souvent? Quel âge ont les fils? J'aurais trouvé souverainement indélébile de les déprécier en parlant de la calvitie du pauvre M. Gaétan et de tout le reste, et je me suis bornée à répondre que c'étaient des jeunes gens un peu vieux, mais très distingués.

"Et qu'est-ce qu'ils font? a-t-il demandé encore.

—Rien.

—Mors ce sont mes collègues!"

Voyez-vous cette prétention! J'ai vite rabattu son caquet en lui parlant de la façon noble dont ces messieurs occupent leurs loisirs, des parchemins, des vieilles clefs, et j'ai

LA VIE SPORTIVE

NOS QUILLEURS SONT DE RETOUR DE NEW-YORK

LES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MONTREAL ONT FAIT EXCELLENTE FIGURE DANS LE TOURNOI DE LA NATIONAL BOWLING ASSOCIATION. — EN TETE DANS LES SERIES DES EQUIPES DE CINQ HOMMES, DOUBLES ET INDIVIDUELLES. — LE CLASSEMENT A DATE.

Nos joueurs de quilles montrealais, à l'exception du Strachan, sont revenus de New-York où ils ont allés prendre part au tournoi de la National Bowling Association. Nous devons être fiers de nos représentants car ils ont fait excellente figure si nous prenons en considération les circonstances. En effet, le Canadien a pris la première place dans les séries pour équipes de cinq hommes en battant 2805 et le National a fait le joli score de 2752, ce qui le place en deuxième position. Quoique le tournoi ne soit pas encore terminé nous pouvons assurer que nos "Canavens" se classeront sûrement dans les dix premiers si toutefois ils ne peuvent conserver la première place.

Le neuvième tournoi de la National Bowling Association devait être inauguré le 27 mars mais pour une raison ou pour une autre l'ouverture ne se fit que lundi soir, le 5 avril, alors que nos clubs locaux durent étreindre les allées, ce qui était un gros handicap.

Ce tournoi a été inauguré lundi soir par des cérémonies habituelles. M. C. A. Parker présenta aux joueurs et à l'auditoire le sénateur Dewey qui souhaita la bienvenue aux concurrents dans des termes bien choisis. Il fut suivi par MM. E. E. Dunagan, président de la N. B. A., et W. H. Valentine, président de la New-York Bowling Association. Après les discours, M. Parker invita MM. le sénateur Dewey, Dunagan, Gannon et autres à lancer les premières boules. Le sénateur Dewey déclara alors qu'il avait 81 ans le 9 avril et avoua qu'il se considérait trop vieux pour faire ses débuts dans le monde des quilles quoiqu'il était un admirateur de ce beau sport d'intérieur et demanda à M. Valentine de le remplacer, ce qui fut fait de bonne grâce.

Les joueurs se mirent alors à l'oeuvre.

A 9 heures, Egan, du Canadien, Boulianne, du National, et Bryson, du Strachan, lançaient les premières boules régulières du tournoi. Les joueurs du Canadien firent quatorze erreurs dans les trois parties tandis qu'ils eurent douze coups de chandeliers.

Pour être complet il faut ajouter que nos clubs méritèrent des scores plus élevés car les coups de chandeliers furent très nombreux et de plus nos représentants eurent beaucoup de difficultés avec la course. Dans la première partie, le Canadien méritait sûrement 100 points de plus tandis que le National et

Strachan auraient dû jouer des 2800.

Le Canadien a eu les honneurs de la plus haute string avec 1024 et nous sommes convaincus que cette marque ne sera pas dépassée dans le présent tournoi. Comme nous le disons plus haut, ce tournoi n'est pas fini et bien des clubs ont encore à jouer mais nous croyons que les plus dangereux adversaires des Montrealais ont joué leurs parties. L'opinion générale était que les Al. Balz, de Philadelphie, décrocheraient le premier prix, mais ceux-ci ont joué mardi soir et n'ont pu faire que 2650. Les Broadway Palace de New-York étaient le choix des New-Yorkais mais ce club n'a pu faire mieux que de prendre la troisième place avec 2730.

Dans les équipes de deux hommes, les notes se sont encore mises en évidence. Cattarinich et Labelle ont pris la première place. Ces deux joueurs du National ont fait 1172 tandis que Walker et Sparcy se sont placés en deuxième position avec 1147.

Dans les individuelles, Johnny Pelletier, du Canadien, mène avec un score de 602. O'Connell, de Newark, le suit de près avec 599. Comme on peut le voir par la position des concurrents jusqu'à date, nos joueurs montrealais sont actuellement aux honneurs, ce qui démontre que nous avons de vrais champions à Montréal.

Aucune partie pour équipe de cinq hommes n'a été jouée hier mais des séries individuelles seulement ont été au programme. Aujourd'hui les clubs suivants tenteront de faire mieux que les quilleurs de notre ville :

1 Saginaw No 1. — New-York, N.Y.
2 Saginaw No 2. — New-York, N.Y.
3 Prudential No 1. — Newark, N.J.
4 Prudential No 2. — Newark, N.J.
5 Presto. — New-York, N.Y.
6 Hackensack Wheelmen. — Hackensack, N.J.

Voici le classement jusqu'à date dans les trois events :

Individuelles.
J.-B. Pelletier, Montréal, 602; J. H. O'Connell, Newark, 599; Fred H. Hobbs, New-York, 583; J. A. Blonden, Montréal, 579; Henry H. Mahlenbrock, Jersey City, 576.

Equipes de deux hommes.
Cattarinich et Labelle, Montréal, 1172; Walker et Sparcy, Montréal, 1147; Darling et Blonden, Montréal, 1143; J. et E. Pelletier, Montréal, 1143; Plante et Egan, Montréal, 1134.

Equipes de cinq hommes.
Canadien, Montréal, 2805; National, Montréal, 2752; Broadway Palace, New-York, 2730; Elks, Jersey City, 2699; Strachan, Montréal, 2653.

X. E. NARBONNE.

LES TRAVAUX COMMENCERONT IMMEDIATEMENT

Les contrats pour l'érection de la grande estrade pour remplacer celle qui a été détruite par un incendie l'an dernier, au parc Atwater, ont été accordés à la compagnie T. S. Hudson, hier.

Les travaux seront commencés immédiatement. La nouvelle estrade sera construite au même endroit que celle incendiée et pourra contenir 2,500 personnes.

L'estrade temporaire sera transportée du côté sud, en arrière du troisième but et avec les "benchers", sept mille personnes pourront trouver place au parc Atwater.

Aucune nouvelle importante n'a été reçue du camp d'entraînement, hier.

Le marché entre le club Troy et les Royals, afin d'échanger Deining pour un autre joueur, n'a pas encore été conclu, mais le gérant Rafezy, des Troy, était au camp d'entraînement, hier, et tout porte à croire que l'accord arrivera à une entente, aujourd'hui.

L'OUVERTURE DES SERIES

Les parties d'ouverture de la nouvelle ligue de petites quilles Montréal Bowling Association seront jouées ce soir.

La partie Strachan-Tippary No 1 est remise, car les "Boulangers" ne seront de retour de New-York que vendredi. Le Strachan a annoncé qu'il jouera ses parties au Steele au lieu du Windsor.

Voici les parties inscrites au programme de ce soir :

ACCESSOIRES D'AUTOS

Quelle que soit la marque de votre voiture, nous avons tout ce qui vous est nécessaire. Notre assortiment est complet, nos prix corrects.

OUVERT TOUTS LES SOIRS
THE RENAULT MOTOR SUPPLY CO.
326 Ste-Catherine Est

DANS LA LIGUE INDEPENDANTE

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la Ligue de Petites Quilles Indépendante :

	Sapox		
Saureil...	82	82	103-267
Gilkerson...	95	82	99-276
Belisle...	97	104	96-297
Gary...	11	92	105-308
W. Gilkerson...	107	79	91-277

Totaux... 492 439 494-1425

Blumenthal

A. Demers...	87	89	97-273
Marcotte...	89	104	99-292
Remillard...	99	88	82-269
P. Demers...	114	91	114-319
H. Demers...	120	99	112-331

Totaux... 509 471 504-1484

Green Mountains

P. Tighe...	103	103	94-300
O'Neill...	93	100	79-272
Ray...	83	95	88-206
Rose...	93	88	95-276
Kelly...	95	118	112-325

Totaux... 467 504 468-1439

Ritz

Abbott...	138	98	93-329
McElligott...	105	87	96-288
Blewett...	104	107	86-297
Abraham...	86	101	65-252
Brophy...	113	99	88-300

Totaux... 546 492 428-1466

Coxes Army

Solly...	91	87	147-325
Sutherland...	101	94	135-330
J. Cox...	102	94	86-282
Costigan...	110	123	101-335
Heffernan...	113	119	97-329

Totaux... 517 517 567-1601

Brunswick

Doleraux...	100	88	114-302
Leavitt...	121	128	93-342
Campbell...	104	126	116-346
Walker...	103	120	106-329
Freeland...	113	107	95-315

Totaux... 541 569 524-1634

Ligue Paynes

Section "B"

O'Brien...	83	93	108-284
Buchanan...	87	88	91-266
Thomas...	103	95	90-288
Keane...	99	99	86-275
Hill...	128	89	106-323

Totaux... 491 464 481-1436

Recruits

Burko...	111	102	88-301
Pickerdike...	99	100	102-282
Freeman...	99	100	92-288
William...	97	111	112-320
Leavitt...	104	132	118-354

Totaux... 498 545 512-1555

Davis Perfection

McDonald...	97	107	102-306
Maloney...	89	93	107-299
Grace...	87	106	104-297
Hart...	90	99	123-312
Durantaye...	85	75	91-251

Totaux... 448 480 536-1465

Pirates

Hartley...	92	114	83-289
Dickson...	104	82	107-293
McIntyre...	82	93	98-273
Leap...	109	102	77-288
Ashton...	87	101	95-283

Totaux... 474 492 460-1426

Davis Noblement

Whelan...	111	108	129-348
Dundin...	95	96	119-310
Walsh...	88	101	111-299
McGovern...	90	83	99-272
S. Dwane...	98	117	101-316

Totaux... 482 505 558-1545

Davis Promoters

Pinkney...	98	87	98-283
Davis...	80	112	99-291
Solloway...	88	97	114-299
Hughes...	119	124	91-334
Healey...	117	106	105-328

Totaux... 502 526 507-1535

LIGUE FEDERALE

Voici le calendrier des parties qui seront jouées dans les séries de la Ligue Fédérale aux allées du Steele :

Avril 9. — Emeralds vs Colts; Tecumseh vs Ontario, S. A. A. No 1 vs Steele's, S. A. A. No 2 vs National A. A.

Avril 16. — Tecumseh vs Emeralds, Colts vs Ontario, S. A. A. No 1 vs S. A. A. No 2, National vs Steele's.

Avril 23. — Ontario vs Emeralds, Colts vs Tecumseh, S. A. A. No 1 vs National, Steele's vs S. A. A. No 2.

Avril 30. — Emeralds vs S. A. A. No 1, Steele's vs Colts, S. A. A. No 2 vs Tecumseh, National vs Ontario.

Mai 7. — Emeralds vs Steele's, Colts vs S. A. A. No 1, Tecumseh vs National, Ontario vs S. A. A. No 2.

Mai 14. — S. A. A. No 2 vs Emeralds, National vs Colts, S. A. A. No 1 vs Tecumseh, Steele's vs Ontario.

Mai 21. — Emeralds vs National, Colts vs S. A. A. No 2, Tecumseh vs Steele's, Ontario vs S. A. A. No 1.

Mai 28. — Colts vs Emeralds, Ontario vs Tecumseh, Steele's vs S. A. A. No 1, National vs S. A. A. No 2.

Juin 4. — Emeralds vs Tecumseh, Colts vs Colts, S. A. A. No 2 vs S. A. A. No 1, Steele's vs National.

Juin 11. — Emeralds vs Ontario, Tecumseh vs Colts, National vs S. A. A. No 1, S. A. A. No 2 vs Steele's.

Juin 18. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

Juin 21. — Steele's vs Emeralds, S. A. A. No 1 vs Colts, National vs Tecumseh, S. A. A. No 2 vs Ontario.

Juin 25. — Emeralds vs S. A. A. No 2, Colts vs National, Tecumseh vs S. A. A. No 1, Ontario vs Steele's.

ARTHUR BENARD EST DEFAIT PAR PARADIS

La prise d'orteils a donné la victoire à l'élève d'Emile Maupas. — Le lutteur du Cercle Paroissial a gagné la première chute. — Tigan tombe Simard. — Les préliminaires.

La prise d'orteils a permis à Jean-Baptiste Paradis de triompher d'Arthur Benard au parc Sohmer hier soir dans la plus belle lutte que les amateurs de Montréal ont encore vue en cette ville. L'élève d'Emile Maupas perdit la première chute après trente-sept minutes mais tomba son adversaire en quinze et six minutes dans les deux derniers engagements.

Paradis fut à l'attaque la majeure partie du temps du premier engagement et il essaya toutes les prises de son répertoire pour vaincre Benard mais la vaillante défensive du lutteur du Cercle Paroissial le sauva.

Lorsque Benard se porta à l'attaque il fit preuve d'une grande connaissance du genre libre et démontra qu'il était doué d'une force herculéenne. Après avoir été tombé, Paradis se releva comme un lion et sauta sur son adversaire et l'arbitre Lepage eut beaucoup de difficultés à lui faire lâcher prise. Ce premier triomphe de Benard fut salué par un tonnerre d'applaudissements de la part des membres du Cercle Paroissial et par nos amis les Anglais qui avaient choisi Benard pour leur favori. Benard, quoiqu'il défait, n'a pas lieu de se décourager, car l'expérience le mettra, qu'il a acquis hier, le mettra, une autre fois, en garde contre une prise aussi effective et aussi dangereuse. Ces deux Canadiens-français ont fait honneur à leur race en luttant gentiment.

Paradis débuta à grande allure. Benard qui calculait sans doute de le fatiguer fut très bien servi par cette tactique. Il échappa maintes fois à des prises dangereuses et força même Paradis à se tenir plus d'une fois sur une défensive qui laissait des doutes sur la victoire finale de l'homme d'Emile Maupas.

La lutte dura depuis 37 minutes quand Paradis, en voulant tenter un dégagement, se fit prendre une prise de tête qui le mit complètement dans l'impossibilité de se dégager. Cette première chute eut la foudre qui l'applaudit à outrance. Ses nombreux amis offrirent alors à parier sur ses chances finales et l'argent de Paradis s'afficha d'une

façon très évidente. Malgré le handicap d'une chute contre leur homme les partisans de Paradis se montraient plus que confiants. Maupas donna une leçon à Paradis dans l'intermission et John parut très assuré de son affaire à son retour sur le matelas.

Au commandement de l'arbitre Lepage, les deux lutteurs se lancèrent à l'attaque et chose surprenante, Benard parut se tenir sur la défensive. Cette tactique lui coûta un insuccès au bout de 17 minutes, car Paradis, constatant l'inutilité pour lui de tenter les prises ordinaires, recourut à la fameuse prise d'orteils. Deux fois, il l'essaya sans succès mais son expérience lui conseilla de la tenter de nouveau et Benard gémissant de douleur fut tombé en 15 minutes.

La dernière manche ne dura que six minutes et Paradis répéta la dose de la prise d'orteils à la façon d'un Frank Gotch. Il n'y a pas maintenant à le nier, Paradis est vraiment le champion du monde, car malgré l'écart d'une livre entre lui et Benard, il faut reconnaître que tout homme luttant à un poids déterminé a toujours une marge de deux livres à sa disposition. Paradis a lutté en science, hier soir, et sa victoire sur Benard lui fait grand honneur.

La rencontre semi-finale fut disputée au genre grec-romain, entre Simard et le Russe Tigan. Ce dernier triompha à l'aide du coup d'Arpin après 21 minutes.

Les préliminaires furent intéressantes au possible. "Cyclone" Bell triompha de Joe Montferrand en prenant deux chutes consécutives après que ce dernier eut remporté les honneurs du premier engagement, et Richard Lemoine Therrien en huit minutes et demie.

MERCREDI PROCHAIN

La séance de mercredi prochain, au parc Sohmer, mettra quatre grands lutteurs poids lourds à son programme. Le Dr Roller rencontrera le Russe Tigan, et le trop fameux Jimmy Esson s'attaquera à Gronlund, un Finlandais, qui a fait fureur au dernier tournoi de lutte à Stockholm.

LE BASEBALL A DELORIMIER

Si la température se maintient au beau, la saison de la ligue de baseball Montréal s'ouvrira sûrement le 18 avril, au Parc Delorimier. Les officiers de la ligue et les gérants des clubs se sont rendus, hier, au Parc Delorimier, et ont pris les dispositions voulues pour faire installer un diamant de premier ordre. Ce travail a été confié à l'expert américain Mac, qui s'est autrefois occupé de ces travaux pour les Saint-Louis Browns. C'est un connaisseur qui fera de la pelouse du Parc Delorimier le champ de jeu le plus vite du pays. Les spectateurs de la grande estrade auront le "home plate" devant les yeux et nos populaires rooters des bleachers se trouveront en ligne avec le troisième but.

On peut voir la que la direction de la ligue Montréal entend donner satisfaction aux différentes classes de patrons qui encouragent ses jouets. Les contrats des joueurs arrivent de jour en jour chez le président, et nous pouvons assurer une fois de plus au public qu'il sera surpris lors de la publication des listes de réserve. Joe Page, que M. Kilby a appelé à la gérance du club de Coughswain, est à parcourir les États-Unis pour trouver les meilleures étoiles indiennes. Joe s'y connaît en matière de baseball et comme ses efforts seront concentrés, cette année, à la direction du club des Sauvages, il ne fait aucun doute qu'il alignera une équipe formidable. Les Big Indians feront sûrement de la casse. Les gérants des autres clubs sont de plus actifs et tout leur travail se concentre à réunir les meilleurs hommes tout en restant dans le limite de salaire décidée à l'assemblée de la ligue. La ligue Montréal vient de retenir les services de M. Lavalée, autrefois de la ligue Massachusetts, comme secourer officiel. C'est un expert reconnu dans tous les milieux officiels du baseball à Montréal. On voit par là que la ligue Montréal est en train de réunir tout ce que Montréal compte de talent dans le jeu national des États-Unis.

Voici le calendrier des parties qui seront jouées dans les séries de la Ligue Fédérale aux allées du Steele :

Avril 9. — Emeralds vs Colts; Tecumseh vs Ontario, S. A. A. No 1 vs Steele's, S. A. A. No 2 vs National A. A.

Avril 16. — Tecumseh vs Emeralds, Colts vs Ontario, S. A. A. No 1 vs S. A. A. No 2, National vs Steele's.

Avril 23. — Ontario vs Emeralds, Colts vs Tecumseh, S. A. A. No 1 vs National, Steele's vs S. A. A. No 2.

Avril 30. — Emeralds vs S. A. A. No 1, Steele's vs Colts, S. A. A. No 2 vs Tecumseh, National vs Ontario.

Mai 7. — Emeralds vs Steele's, Colts vs S. A. A. No 1, Tecumseh vs National, Ontario vs S. A. A. No 2.

Mai 14. — S. A. A. No 2 vs Emeralds, National vs Colts, S. A. A. No 1 vs Tecumseh, Steele's vs Ontario.

Mai 21. — Emeralds vs National, Colts vs S. A. A. No 2, Tecumseh vs Steele's, Ontario vs S. A. A. No 1.

Mai 28. — Colts vs Emeralds, Ontario vs Tecumseh, Steele's vs S. A. A. No 1, National vs S. A. A. No 2.

Juin 4. — Emeralds vs Tecumseh, Colts vs Colts, S. A. A. No 2 vs S. A. A. No 1, Steele's vs National.

Juin 11. — Emeralds vs Ontario, Tecumseh vs Colts, National vs S. A. A. No 1, S. A. A. No 2 vs Steele's.

Juin 18. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

Juin 21. — Steele's vs Emeralds, S. A. A. No 1 vs Colts, National vs Tecumseh, S. A. A. No 2 vs Ontario.

Juin 25. — Emeralds vs S. A. A. No 2, Colts vs National, Tecumseh vs S. A. A. No 1, Ontario vs Steele's.

Juin 28. — National vs Emeralds, S. A. A. No 2 vs Colts, Steele's vs Tecumseh, S. A. A. No 1 vs Ontario.

Juin 30. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

Juin 30. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

Juin 30. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

Juin 30. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

Juin 30. — S. A. A. No 1 vs Emeralds, Colts vs Steele's, Tecumseh vs S. A. A. No 2, Ontario vs National.

COUP DECISIF CONTRE CARRANZA

LA DEFAITE DU GENERAL OBREGON S'ACCENTUE: VILLA DIRIGE LA POURSUITE DE L'ARMÉE EN RETRAITE.

El Paso, Texas, 8. — Les gens de la faction Villa déclarent aujourd'hui que la défaite de l'armée du général Obregon durant ces deux derniers jours dans le centre du Mexique a porté un coup décisif à Carranza. On a mandé aux quartiers-généraux de Villa que les troupes d'Obregon battaient en retraite au sud, d'un endroit situé à mi-chemin entre Queretaro et Irapuato. Villa en personne dirige la poursuite. Chaque armée comprenait de 20,000 à 25,000 hommes.

FAMINE A MONTEREY
San Antonio, Texas, 8. — Suivant une dépêche de Monterey, sur les instructions de Villa, on donne maintenant du secours dans cette ville à 7,000 familles, soit plus de 20,000 personnes. Le secrétaire d'Etat Valle de Nuevo Leon est chargé de cette tâche. En dépit de tous les efforts, des milliers de personnes meurent de faim, dit-on.

Le temps qu'il fera

Beau et chaud aujourd'hui et demain.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Mele, gérant.

Aujourd'hui maximum... 62
Minimum... 28
Même date l'an dernier... 28
Aujourd'hui minimum... 28
Même date l'an dernier... 28

Baromètre — 8 h. matin, 30.17; 11 h. matin, 30.21; midi, 30.22.

VENDREDI, LE 9 AVRIL
Sainte Marie Clémentine, veuve.
Néver du soleil, 2 heures 25.
Coucher du soleil, 8 heures 37.
Lever de la lune, 3 heures 32.
Coucher de la lune, 1 heure 46.
Nouvelle lune, le 14, à 6 h. 42 m. du matin.

DERNIERE HEURE

Voir les nouvelles de l'avant-midi en page 7.

REFORME vs SOCIALISTE

UN PROPOS ANTIMILITARISTE
ENGENDRE, CE MATIN, UNE DISCUSSION QUI SE TERMINE PAR DES INJURES ET DES COUPS.

Un réformiste français et un socialiste notoire, tous deux bien connus au Palais de Justice en sont venus aux coups, ce matin, dans un des couloirs de l'Antre de la Chicane. Le socialiste exprima une opinion antimilitariste très avancée devant un certain groupe de personnes. Cette opinion n'eut pas don de plaire au réformiste qui arriva des tranchées où il était depuis le début de la guerre.

Le socialiste rétorqua que s'il était tant en faveur de la guerre il aurait bien dû rester pour défendre sa patrie; que s'il ne l'avait pas fait il était un lâche. Un soufflet, rudement appliqué, empêcha le mot d'être prononcé au long.

Une courte lutte s'en suivit entre les deux hommes. Des neutres, pour une fois, s'empêchèrent d'intervenir et séparèrent les deux combattants dont l'un, au moins, venait de manquer à ses principes pacifistes.

ALLEGATIONS MENSONGERES

SIR WILFRID LAURIER SE PLAINT A LA CHAMBRE DES CIRCULAIRES CONSERVATRICES. — REPONSE DU PREMIER-MINISTRE.

(De notre correspondant)
Ottawa, 8. — Sir Wilfrid Laurier a soulevé ce matin une question de privilège pour se plaindre des allégations mensongères contenues dans une circulaire émanant des bureaux de publicité du parti conservateur. Ce feuillet, dont il a donné lecture, alléguait que le chef de l'opposition n'a pas favorisé l'entraînement de ses compatriotes canadiens-français et n'a rien fait pour les y engager.

M. Laurier a protesté de son attachement aux intérêts de l'Angleterre dans le conflit actuel et a rappelé son discours du parc Somerset. Il prend à témoin le ministre des Postes, M. Casgrain, qui s'y trouvait avec lui. M. Casgrain a acquiescé de la tête.

Sir Robert Borden a répondu que le chef de l'opposition n'est pas le seul à avoir été injustement attaqué. L'autisme dernier, dit-il, pendant que je travaillais de seize à dix-huit heures par jour, les organes libéraux de Toronto m'accusaient de n'avoir rien dit en faveur de la cause de l'Empire. Et lorsque j'eus l'occasion de prononcer des paroles exclusivement patriotiques, les mêmes journaux m'accusèrent de faire du capital politique.

La chambre a passé ensuite à l'étude de la loi des grains amendée par M. Foster.

EN L'HONNEUR DU ROI ALBERT

Le drapeau belge flotte aujourd'hui au-dessus de l'Hôtel de Ville, en l'honneur du quarantième anniversaire de la naissance du roi Albert de Belgique. C'est la première fois que pareil honneur est accordé à un souverain étranger. On sait s'il est mérité par les souffrances endurées pour la cause des alliés par le roi et la reine et par ses sujets. Albert est la figure la plus noble peut-être de la guerre actuelle et jamais roi n'a mieux incarné l'âme de son peuple.

Nombre de citoyens ont suivi l'exemple de la ville et ont passé leur demeure en l'honneur du roi chevalier.

A LIRE

EN PAGE 4

un intéressant article sur les organes monumentaux de Maisonneuve, inaugurées dimanche dernier.

LE REFUGE DE NUIT OUIMET

Le refuge de nuit Ouimet aura son "Tag Day" samedi, le 10 courant. Le fondateur de cette institution a obtenu l'autorisation du maire Martin qui s'est dit fier d'encourager une institution aussi utile et vieille de 26 ans.

LE COMMERCE DES RESIDUS

LE PROJET DE L'ELARGISSEMENT DU BOULEVARD S.-JOSEPH. RECOMMANDE PAR LES COMMISSAIRES, REPRESENTENT UNE SOMME DE \$184,368. — LES TERRAINS SONT ESTIMES A \$14,450 PAR LES EVALUATEURS.

Un rapport qui ne figurait pas sur la liste officielle du bureau des commissaires a été renvoyé, cet après-midi, par le conseil à une commission spéciale. Discuté à fond, il aurait fourni matière à un débat intéressant. Il s'agit, en effet, d'un projet préconisé par M. le commissaire Hébert et adopté par le bureau des commissaires pour achever l'élargissement du boulevard Saint-Joseph. On n'en avait pas parlé depuis quelque temps. Il ressort des renseignements que nous avons pu obtenir que les commissaires, sauf MM. Ainey et McDonald, recommandent au conseil l'achat d'une propriété sise derrière les lots qui appartiennent déjà à la ville, boulevard Saint-Joseph, près Saint-Denis, pour l'ouverture de la rue Drolet, l'élargissement de la rue Saint-Denis et l'ouverture d'une rue en arrière des lots possédés par la ville, boulevard Saint-Joseph, ce qui permettrait ensuite à celle-ci de vendre le résidu des terrains en sa possession avantageusement, d'après M. Hébert. D'après le rapport des commissaires, la superficie représentée par les lots à acheter est de 46,092 pieds à \$4 le pied, ce qui donne une somme globale de \$184,368.00. Les propriétaires actuels ont payé, dit-on, plus de \$3.50 le pied pour ce terrain il y a deux ans, mais ces chiffres n'ont, comme on le verra, aucun rapport avec l'évaluation municipale, que nous donnons ci-dessous.

Subdivision du cadastre 197.

24		\$1,400
23		1,350
22 (construit)		4,000
21		2,600
20		1,300
19		1,300
18		1,250
17		1,250
Total		\$14,450

La commission à laquelle cette transaction sera référée se compose de MM. les échevins Turcot, Lapointe, Ménard, Hoult et Blumenthal.

ON ACHETERA LES LOTS

Pour continuer les pentes douces de boueuse mémoire, dans le quartier Hochelaga les commissaires recommandent l'achat de certaines propriétés. Le conseil ratifiera.

LES TRAVAUX DE LA VOIRIE

ILS SE POURSUIVENT ACTIVEMENT SUR TOUTES LES ROUTES DE LA PROVINCE.

(De notre correspondant)

Québec, 8. — Les travaux de la route Sherbrooke-Derby Line ont été repris lundi dernier et se poursuivent activement depuis. M. B. Michaud, assistant ministre de la Voirie part demain pour Waterville où se font les travaux, en visite d'inspection. Les travaux de la route Montréal-Québec vont être repris probablement lundi prochain dans la région de Trois-Rivières.

Quant à la route Lévis-Jackman, les travaux, à cause de la fonte des neiges, ne commenceront que le mois prochain. Malgré la crise, le département de la Voirie va pousser tous les travaux cet été afin de donner du travail au plus grand nombre d'employés.

PLUS DE CHAPELAIN A SPENCER WOOD

(De notre correspondant)

Québec, 8. — Les grands travaux qui se poursuivent actuellement à Spencer Wood ne seront pas terminés avant un mois et le lieutenant-gouverneur et sa famille n'y entreront pas selon toute probabilité avant la fin du mois prochain. Au nombre des grands changements qui sont faits à la résidence du lieutenant-gouverneur, se trouve la disparition de la chapelle qui existe depuis plusieurs années, par permission spéciale du Saint-Siège. Le lieutenant-gouverneur ne croit pas qu'il soit nécessaire de maintenir la chapelle et les services d'un chapelain quand ils ont toutes les facilités possibles pour assister aux offices religieux à la Basilique de Québec.

LES RESPONSABILITES DU LOCATAIRE

Une cause intéressante pour tous les locataires, s'est instruite ce matin devant le juge Demers en Cour Supérieure: celle du Séminaire de Saint-Sulpice contre la compagnie Frothingham et Workman. Le Séminaire de Saint-Sulpice réclame de la compagnie défenderesse des dommages au montant de \$14,298.22 pour un incendie qui eut lieu le 13 janvier 1914, dans un magasin occupé par la défenderesse, la propriété du demandeur.

Un bail de trois ans avait été conclu entre les deux partis; dans ce bail, il était stipulé que le locataire était responsable pour tous les dommages qui seraient causés à l'édifice, excepté par l'incendie.

Le demandeur alléguait cependant que l'incendie du 13 janvier 1914 a été causé par la faute et la négligence de la défenderesse et de ses préposés, en se servant d'une torche allumée pour dégeler les tuyaux.

La défenderesse prétend par contre que l'incendie fut purement accidentel.

LA GUERRE ACTIVE A NEUVE-CHAPELLE

Les Alliés mitraillent les positions allemandes infligeant à l'ennemi de lourdes pertes; les navires anglais bombardent le littoral et les Belges déblaient complètement la rive ouest de l'Yser. — Les Français maintiennent leur offensive entre la Meuse et la Moselle.

Les Russes ont réussi à couper en deux endroits les communications de l'armée autrichienne dans les Carpates, mettant toute une aile en péril.

UN TAUBE BOMBARDE UN HOPITAL PRES DE DUNKERQUE ET EST ABATTU

(Spécial au "Devoir")

Londres, 8. — On mande d'Amsterdam qu'on se bat encore dans le voisinage de Neuve-Chapelle. L'artillerie des Alliés bombarde les villages de Fromelles et de Herties. Les Allemands ont dirigé de nombreuses contre-attaques, surtout la nuit.

La canonnade dit-on, a été particulièrement violente dans la région de Fromelles. Les Teutons se sont portés à l'attaque à cet endroit en formations profondes, secondés par l'artillerie, tandis que quatre avions lançaient des bombes sur les positions anglaises. On répète que l'infanterie ennemie a subi des pertes considérables. De violentes attaques allemandes dans les environs d'Armentières ont aussi avorté. Les navires de guerre anglais continuent à bombarder le littoral belge.

L'infanterie des Alliés dirige régulièrement des attaques.

BULLETIN BELGE

Londres, 8. — Le ministre de la guerre belge a communiqué le télégramme suivant daté d'Anvers: "Les troupes belges ont complètement débarrassé d'ennemis la rive ouest du canal de l'Yser, du côté de Drel-Graichen. Les Allemands ont fui en désordre, abandonnant derrière eux des mitrailleuses et des munitions.

La journée a été très calme. L'artillerie ennemie a manifesté très peu d'activité."

BULLETIN DE PARIS

Paris, 8. — Londres, 8 (2.20). — Communiqué officiel de cet après-midi: "En Belgique, la journée a été marquée par des combats d'artillerie.

Dans la vallée de l'Aisne, et dans la région située à l'est de Reims, en dépit du temps anormalement mauvais, nous avons continué nos efforts, et nous avons conservé entièrement le terrain gagné entre la Meuse et la Moselle, tout en prenant des mesures pour en gagner de nouveau.

Dans la forêt de Brule, nous avons capturé une tranchée allemande, faisant en même temps un grand nombre de prisonniers. Nous relevons cela hier soir.

Les pluies de ces jours derniers ont détrempé le sol argileux de la Woëvre jusqu'à une grande profondeur, rendant difficile le transport des pièces d'artillerie et empêchant les obus d'exploser. Nos troupes ont consolidé les positions conquises la veille. Nous avons conservé tous nos gains nonobstant des contre-attaques d'une violence extraordinaire.

Aux Eparges, en particulier, la dernière contre-attaque allemande fut dirigée par un régiment et nous l'avons complètement repoussée. L'ennemi a éprouvé des pertes énormes. Les corps des Teutons touchant le champ de bataille. Nos mitrailleuses ont fauché 300 hommes qui purent momentanément s'avancer des positions allemandes. Aucun d'eux n'échappa.

BULLETIN DE PETROGRAD

Petrograd, 8 (midi, via Londres, 2.30). — Les Russes dans les Carpates ont coupé les communications de l'armée autrichienne du général Bocorovitch à deux endroits. L'aile orientale de cette armée se trouve dans une position précaire.

Les Moscovites ont aussi refoulé les Autrichiens dans la région de Bartfeld et du col de Lupkow. S'étant avancés à travers le défilé de Rostock, ils ont introduit un coin entre les armées autrichiennes.

Smolnik commande le seul chemin des monts Beskid, entre Mezahobrez et Utsok, soit une distance de 60 milles.

L'aile occidentale de l'armée autrichienne a sa base à Gummence, et ses lignes de communications par les chemins allant en Hongrie sont assez hors de danger. L'aile orientale, au contraire, est jointe aux forces qui se battent dans le voisinage d'Utsok, à 20 milles des positions des Russes à Smolnik, qui menacent de l'attaquer.

Les Autrichiens seront probablement forcés de transporter leur base d'opérations à Utsok, du côté de Munkacs, ou bien accepter le combat à Utsok. Dans l'un et l'autre cas ils se trouveront isolés de leur armée principale commandée par le général Boerovitch et des renforts teutons.

Les Russes ont franchi la cime des Beskides à Gummence, et le chemin menant aux plaines de la Hongrie est apparemment libre.

FEMMES ET ENFANTS TUES PAR UN TAUBE

Paris, 8. — Douze femmes et enfants ont été tués et 40 autres ont été blessés par 7 bombes lancées par un avion autrichien sur la place du marché à Podgoritz, Monténégro hier après-midi, dit une dépêche de Cetinje à l'agence Havas. Plusieurs édifices ont été détruits par les projectiles.

LA SITUATION DANS LES CARPATHES

Londres, 8. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Petrograd câble: "La Russie a remporté de très importants succès dans les Carpates, bien que la capture de force canons ou soldats ne les ait pas accompagnés. Le terminus de chemin de fer de Cisna qui a été occupé, se trouve situé à 6 ou 7 milles de la crête de la chaîne de montagnes, et Smolnik, où les Russes ont pénétré le lendemain, se trouve à 4 milles de distance de l'autre côté.

A plusieurs endroits dans cette région, les Moscovites, ces jours derniers ont franchi des étages de 15 à 20 milles.

En gagnant du terrain d'une façon relativement peu considérable dans cette région, les Russes se rendront dans le voisinage des Autrichiens faisant des opérations au sud-est de Lutoviska. Ils menaceront également les communications de l'armée allemande dans les environs de Koziouska.

Mais le plus grand avantage des Slaves réside dans le fait qu'ils ont maintenant traversé la partie la plus rude et la plus boisée des Carpates, et qu'un peu plus d'une journée de marche seulement les sépare des grandes plaines de la Hongrie. Alors entre eux et Budapest ne s'étendra qu'une rase campagne.

Nous sommes sans conteste à la veille d'événements intéressants, car plusieurs indices soulignent la détermination de l'Autriche de jouer son atout dans les Carpates. Elle y a concentré pratiquement toutes ses troupes, 24 corps d'armée. Elle a aussi l'appui de 6 corps d'armée allemands.

Il est évident que la seule alternative qui reste aux empires teutons c'est d'expédier encore des soldats teutons en Hongrie. D'ici à quelques jours, on aura probablement l'occasion de voir quels sont les plans de l'état-major général allemand.

Amsterdam, 8. — Suivant les dépêches d'aujourd'hui, un avion allemand a bombardé l'hôpital à Bergues, à 5 milles au sud de Dunkerque, tuant deux infirmiers de la Croix-Rouge et en blessant un troisième. Un soldat anglais et plusieurs autres qui se trouvaient dans les environs ont été blessés.

En retournant aux lignes teutones la machine fut abattue dans le voisinage de Seenvordic. Les deux occupants furent tués.

AVIATEURS ALLEMANDS TUES

Amsterdam, 8. — Suivant les dépêches d'aujourd'hui, un avion allemand a bombardé l'hôpital à Bergues, à 5 milles au sud de Dunkerque, tuant deux infirmiers de la Croix-Rouge et en blessant un troisième. Un soldat anglais et plusieurs autres qui se trouvaient dans les environs ont été blessés.

En retournant aux lignes teutones la machine fut abattue dans le voisinage de Seenvordic. Les deux occupants furent tués.

BULLETIN DE BERLIN

LES FRANÇAIS TENUS EN ECHEC ENTRE LA MEUSE ET LA MOSELLE.

Berlin, 8. — Bulletin officiel de cet après-midi: "Les combats se sont continués hier entre la Meuse et la Moselle. Toutes les attaques des Français ont échoué dans la région de Woëvre, à l'est et au sud-est de Verdun.

Sur les hauteurs de Combres nous avons repoussé au moyen de contre-attaques, les troupes ennemies qui avaient pénétré dans nos tranchées extérieures. Nous avons repoussé dans la forêt de Selouse, au nord de Saint-Mihiel, des régiments ennemis qui avaient marché contre nos positions, en leur faisant subir de grandes pertes.

De vifs combats à petite portée se livrent de nouveau dans la forêt d'Aulny. Dans la forêt située à l'ouest d'Apremont, nos troupes poursuivent l'ennemi qui nous a attaqué sans succès. Des attaques de l'ennemi au nord de Flirey, ainsi que deux attaques de nuit à l'ouest de bois Le Prêtre ont avorté, et il a éprouvé des pertes considérables.

Les Français ont éprouvé des pertes énormes tout le long de la ligne, sans remporter le plus léger succès.

Un avion français de Paris, force d'atterrir à Reims, a déclaré que l'on ne savait rien dans la capitale des pertes subies par les Français en Champagne.

Sur le front oriental il n'est pas survenu de changement. Le mauvais temps continue et les routes sont impraticables.

L'ARTILLERIE CANADIENNE FAIT DU BON TRAVAIL

Toronto, 8. — Un cablogramme spécial au "Mail and Empire", de Folkestone, dit: "L'artillerie de campagne canadienne fait un bon travail au front. La neuvième batterie de Toronto, sous le commandement du major McDougall, est mentionnée comme étant particulièrement habile.

"La division a eu un peu de tranquillité depuis quelque temps; il ne se livre que peu d'engagements le long de la ligne.

"Dix autres blessés sont arrivés à Shorncliffe, parmi eux se trouve le sergent Jones, des Highlanders, de Toronto. On a envoyé un détachement de renforts récemment. Tous les soldats de la Neuvième Batterie sont 70, sont au front."

LA HOLLANDE S'ENVAHIE?

DES RAPPORTS FANTASTIQUES DISENT QUE L'ALLEMAGNE SE PREPARE A VIOLER LE TERRITOIRE DES PAYS-BAS. — LES DEUX PAYS AURAIENT MEME COMMENCE A MASSER DES TROUPES A LA FRONTIERE.

(Spécial au "Devoir")

Londres, 8. — Des rapports fantastiques de source anglaise de la Haye, d'Amsterdam et d'autres villes hollandaises disant que l'Allemagne et la Hollande massent tranquillement des troupes à la frontière hollandaise, s'ajoutant à la rumeur presqu'incroyable que l'Allemagne est sur le point d'envahir la Hollande nous parvenant aujourd'hui.

Les journaux londonniens ont fort souligné ces bruits. Dans les quartiers officiels on répète que les Hollandais se préoccupent des attaques des Allemands contre leurs navires, mais que rien ne justifie une rupture. On fait remarquer que le blocus proclamé par l'Angleterre soulève à un degré presque égal la colère de la Hollande.

Plusieurs dépêches d'Amsterdam signalent la concentration de régiments allemands de landsturm et de cavaliers le long de la frontière hollandaise. Suivant un autre rapport, les casques à pointe se rebranlent le long de la ligne menant au nord d'Anvers, ont démonté les canons d'Anvers et les ont transportés aux endroits stratégiques près de la frontière hollandaise.

On mande de la Haye que durant la dernière quinzaine on a expédié dans les postes du sud près de la Belgique, des canons et des soldats de l'armée régulière hollandaise, forte de 550,000 hommes, dont l'équipement est complet, et qui est prête à toutes éventualités.

Le gouvernement de la Hollande attend la réponse de l'Allemagne à son protest touchant la récente saisie des navires hollandais cinglant vers Londres avec un cargaison de denrées.

GREVE A SYRACUSE

LES EMPLOYES DES TRAMWAYS QUITTENT HIER L'OUVRAGE.

Syracuse, N.-Y., 8. — Les employés des tramways, faisant partie de l'Amalgamated Association of Street and Electric Employees, sont en grève aujourd'hui et par conséquent le service des trams est complètement suspendu à Auburn. La ligne Auburn et Syracuse est paralysée. Les tramways suburbains sont gardés à leur entrée dans la ville par des assistants-shérifs.

La ligne Empire est affectée sur tout son réseau de Syracuse à Buffalo. Plusieurs autres villes où passent cette ligne sont affectées par cette grève.

La grève a été déclarée hier soir par l'Amalgamated Association à cause du refus de la compagnie Empire United Railway Lines de reconnaître cette association comme représentant une union des employés dûment constituée. Cette grève affecte pratiquement tout le système interurbain du centre et de l'ouest de l'état de New-York.

LA CARRIERE DE J. BROWN

Le hardi cambrioleur Jack Brown qui a pénétré dans une pharmacie de la rue Rachel, il y a quelques semaines, et a obtenu l'argent du tiroir-caisse à la pointe du revolver, n'en est pas à ses premiers exploits.

De fait, le surintendant de la Sûreté, M. Charpentier, déclarait ce matin avoir reçu une lettre de M. Michael H. Crowley, chef de police de Boston, lui annonçant qu'au cours des derniers trois mois, l'apache Brown avait attaqué trois marchands de Boston: MM. Antonio Serardi, 61, rue Oak; Raymond Ham, 61, Oak, et William J. Ryan, 15, rue Cornwall, de la même façon. Ces messieurs ont identifié Brown par sa photographie.

ANNIVERSAIRE EPISCOPAL

(De notre correspondant)

Québec, 8. — S. G. Mar Blais, évêque de Rimouski, célébrera le 4 et le 5 mai prochains le 25ième anniversaire de sa consécration épiscopale. L'anniversaire donnera lieu à de belles fêtes auxquelles prendra part S. E. le cardinal Bégin.

COUPABLES SENTENCES

Les sentences qui suivent ont été rendues aux Sessions ce matin.

Sam Brown et Phillips Boudin, loterie, \$100 d'amende ou 3 mois de prison. Donat Assel, vol, 3 mois. Denis Monas, séduction de mineure, 2 ans de pénitencière. Oscar Goyette, vol, 2 mois. Ce dernier avait imploré la clémence du tribunal.

DEUX ENFANTS ECRASES A MORT

Un enfant de 4 ans, Ernest Lagacé, dont les parents demeurent au No 1488 rue Cadieux, a été tué instantanément ce matin à 9 heures 45 par un camion automobile de M. C. Lefebvre, marchand de pianos, 512, Sainte-Catherine, alors qu'il traversait la rue Cadieux, en face du No 1480. La roue d'avant lui écrasa la tête et le petit malheureux mourut sur le champ. Le chauffeur en est un nommé B. T. Georges.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Vallières SPECIAL POUR DEMAIN

Angle Ste-Catherine et Montcalm

Centres de table en dentelle Battenberg crochétée, 54 pouces de diamètre. Valeur de \$2.50, \$3.00 et \$3.50. En vente à... \$1.59

Centres de table en Battenberg, grandeur 18 x 18. Valant 25c pour... 14c

Dessus d'oreiller et dessus de bureau en Battenberg, 30 pouces carrés, valant 50c et 60c pour... 37c

FAUTEUIL ANGLAIS \$76.00

Comme confort et construction soignée vous ne pouvez rien acheter de mieux. La bourse est faite exclusivement de crin et du duvet. Les ressorts sont fixés de façon à donner toute leur mesure d'élasticité. Le siège est en plus garni d'un coussin en duvet. Un rouleau en duvet sert d'appuie-tête. La couverture est une jolie tapisserie.

C'est le véritable fauteuil de repos anglais.

Lesoux, Duvion & Brault

741, Est 7330-7331-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères Dernières Nouveautés en LIBRAIRIE

Le Magasin du Peuple 447 SAINTE-CATHERINE EST.

Le Roi de France plutôt que le Roi de Prusse, par Henri de Monpezat. Un volume in-12, plus de 350 pages... \$3.50

Frais de poste... \$0.07

Le Véritable Guillaume II, un volume in-12. Prix... \$3.50

Frais de poste... \$0.07

Pierre Nothomb, "Les Barbares en Belgique", avec une préface de M. H. Carton de Wiart. Prix... \$3.50

Frais de poste... \$0.07

NOUS AVONS LES PLUS BEAUX AMEUBLEMENTS DE

SALLE A DINER

FINIS EN CHENE FUME OU DORE
9 MORCEAUX AU BAS PRIX DE \$55.00

Comprenant: Buffet avec vitres décorées dans les portes, Cabinet, Table ronde avec extension, 5 Chaises et 1 Fauteuil rembourrés en cuir.

VALEUR INCOMPARABLE POUR LE PRIX.

E. GERMAIN, 963 rue Sainte-Catherine Est

Entre les rues Papineau et Cartier. TELEPHONE: EST 2244.

Vous avez toujours pour la valeur de votre argent en achetant chez nous votre

HABIT ou PARDESSUS

Les différents styles de nos patrons sont les plus en vogue. Ils vous seront taillés dans nos lainages importés, plairont à tous les goûts et seront toujours à la mode jusqu'à usure complète.

Demandez notre SPECIAL A \$20.00 fait sur mesures.

Catalogue et échantillons gratuits sur demande. Un seul prix. Argent comptant.

McCOMBER & CUMMINGS

109 Rue Saint-Paul Ouest, COIN SAINT-SULPICE. Etablis en 1895.

La dernière nouveauté

Procurez-vous un habit fait sur vos mesures et taillé dans les étoffes les plus nouvelles; les derniers styles du printemps, à \$18.00, \$20.00, \$22.50 et \$25.00.

Habits tout faits INDIVIDUALITY, élégants et confortables; toutes les nuances et les styles les plus récents.

S. A. DE LORIMIER

Nouveautés pour hommes. 34 RUE NOTRE-DAME Ouest

EMPOISONNEMENT MYSTERIEUX

Un nommé Alexandre Vallée, 66 ans, a succombé hier matin, à son domicile, 134 rue Visitation, à un empoisonnement de sang, dans des circonstances tout à fait mystérieuses. Rien n'a été dévoilé à l'enquête de ce matin. Selon les dépositions des témoins, le défunt avait été soigné par le Dr Z. Renaud, du 2 au 7 avril, le médecin dans sa note parle d'une inflammation du bras provoquée directement par l'empoisonnement du sang. Le défunt travaillait au Bureau de Poste depuis nombre d'années. Son beau-frère, M. Oscar Legault, est d'avis que l'inflammation a été causée soit par une morsure soit par des coups de bâton.

Sur son lit de mort, Vallée n'ayant rien voulu dire de ses blessures, sous prétexte que s'il parlait "de ce qui s'était passé, il risquerait de perdre sa place au Bureau de Poste." Selon le verdict rendu, la victime est morte de septicémie et il n'y a pas eu de crime.

INCENDIE RUE HOTEL DE VILLE

Un sérieux incendie a rasé tout le premier étage d'un logis privé, No 447 Hôtel de Ville, appartenant à la succession Latreille, et habité par Madame B. Laforce. Le feu a pris naissance dans une garde-robe et entre les murs, causant des dommages considérables par la fumée. La cause est inconnue. Les pompiers complèrent les flammes en 15 minutes.

DECES A MONTREAL

BENARD, Louis, 70 ans, femme de Louis Benard, rentier, avenue Laurier, 191, ouest.

BLAIS, Laurent, 1 mois, enfant de Roméo Blais, pompier, rue Saint-Jacques, 2165.

BRUNELLE, Angèle, 71 ans, veuve d'Adolphe Brunelle, boulanger, rue Aylwin, 213.

BERAUDIN, Joseph, 45 ans, boucher, rue Saint-Jacques, 20.

CHARLEBOIS, Hervé, 1 an, enfant d'Édmond Charlebois, serrurier, rue Berri, 3187.

LAURIE, Blanche, 5 ans, enfant d'Édouard Courcy, journalier, rue Grand-Terrasse, 655.

LEFEBVRE, Béatrice, 1 an, enfant d'Édouard Lefebvre, agent d'imprimerie, rue Beaubien, 379.

PARENT, Eugénie, 31 ans, femme de Wilfrid Parent, coiffeur, rue Marier, 63.

POISSON, Cécile, 1 an, enfant de Rémi Poisson, journalier, rue du Havre, 482.

RIOUX, Corine, 10 mois, enfant d'Alphonse Rioux, employé civil, rue Préfontaine, 54.

RIVIERE, Joseph, 64 ans, menuisier, rue Montcalm, 52.

TEMBLAY, Adrien, 10 ans, enfant d'Adolphe Tremblay, entrepreneur, rue Saint-Vincent, 71.